

REPUBLIQUE DU BENIN

UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI

**MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE**

**ECOLE NATIONALE
D'ADMINISTRATION ET
DE MAGISTRATURE**

CENTRE DE FORMATION AUX CARRIERES DE L'INFORMATION (CEFOCI)

**MEMOIRE DE FIN DE FORMATION AU CYCLE I POUR L'OBTENTION
DU DIPLOME DE TECHNICIEN SUPERIEUR**

**Option : Sciences et Techniques de
L'Information Documentaire (STID)**

Filière : Archivistique

ANNEE ACADEMIQUE : 2004 -2005

THEME

LES ARCHIVES ET L'EVOLUTION DU FRANC

CEA - CAS DU BENIN

Réalisé et soutenu par :
Marc TCHASSAMA

Sous la Direction de :

Maître de stage :

Mme Nathalie BOCO
*Chef service administratif et
financier à l'ASECNA-Bénin*

Directeur de mémoire :

M. Alphonse da SILVA, Ph. D.
*Professeur d'histoire des Relations
internationales et des Civilisations
à l'ENAM/UAC*

XXI^{ème} Promotion : 2002-2005

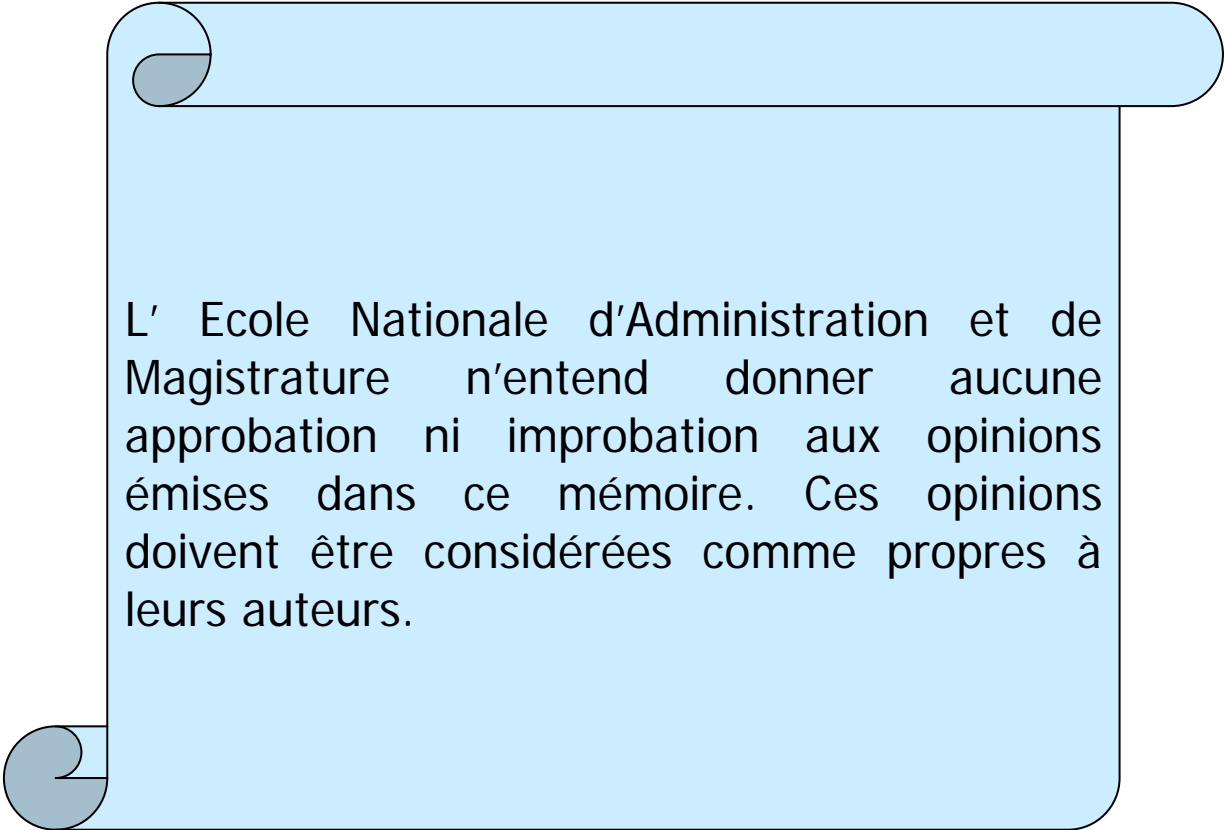
Décembre 2005

IDENTIFICATION DU JURY

1 - Président : M^{me} Geneviève SOHOUEYOU

2 - Vice-Président : M. Gilles YEKPON

3 - Membre : M. Gérard TOGNIMASSOU



L' Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans ce mémoire. Ces opinions doivent être considérées comme propres à leurs auteurs.

DEDICACES



* Ma Mère ***Geneviève YEHOUEYOU***

Toi qui as su me préserver la vie, saches que le meilleur reste à venir;

* Mon Père ***Salifou TCHASSAMA***

Tes conseils demeureront gravés en moi et tes vœux s'accompliront certainement ;

* Mes frères et sœurs ***Bio, Hector, Dourianos, Rakiatou et Doucette***

Trouvez ici ma reconnaissance à vos profonds attachements ;

* Mes oncles et tantes ***Raoul, Armand, Edison, Camille, Jeanne, Norbette, Adeline et Maria***

Vos mains ont construit la charpente, qu'elles l'aident à s'édifier ;

* ***Anicette OGOUTOLA***

Je garde de toi ta persévérance, ton courage, et ton amour du travail bienfait comme des facteurs clés pour la conduite de ma vie ;

* Et toi ***Nadège Ayaba Emilie ASSAH***

Source intarissable de bonheur, tu es d'un soutien incommensurable pour ma vie ;

Je dédie ce mémoire.

Marc TCHASSAMA

REMERCIEMENTS

Je manifeste ici ma gratitude à l'égard de toutes les personnes qui n'ont ménagé aucun n'effort pour que je sois ce que je suis aujourd'hui.

C'est le lieu de remercier monsieur Alphonse da SILVA mon directeur de mémoire qui m'a beaucoup soutenu par ses conseils et ses orientations.

Je voudrais également remercier :

- l'Administration de l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM) pour la formation qu'elle m'a donnée ;

- Monsieur Mathieu MEHISSOU Coordonnateur du CEFOCI et tous les professeurs du centre pour l'enseignement dispensé ;

- Le personnel de l'ASECNA pour mon stage de fin de formation ;

- Monsieur Alexis Joseph ATACOLODJOU pour l'encadrement de stage ;

- Madame Elise Rafiatou PARAÏSO, Directrice des Archives Nationales,

Madame Antoinette NAHUM épouse OGOUTOLA, Institutrice en retraite et madame Viviane Y. A. HOUENOU épouse KANEHO Administrateur des Banques et Institutions Financières et chef bureau de la monnaie et du crédit à la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP) qui m'ont accordé des entretiens très enrichissants ;

- Monsieur Fulbert MONTCHO documentaliste de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion pour sa collaboration.

Aussi, voudrais-je témoigner ma reconnaissance à Monsieur Codjo Jérôme OGOUEDJI et son épouse Ablawa Inès LATOUNDJI pour leurs concours matériel et technique à la réalisation de ce mémoire. Je n'oublie pas monsieur ADANMINAKOU Dominique qui m'a toujours encouragé à étudier.

Je remercie enfin ma promotion pour sa sympathie de la vie en groupe.

Sigles et Acronymes

- **AOF** : **A**frique **O**ccidentale **F**rançaise
- **BAO** : **B**anque de l'**A**frique **O**ccidentale
- **BCEAC** : **B**anque **C**entrale des **E**tats de l'**A**frique **C**entrale
- **BCEAO** : **B**anque **C**entrale des **E**tats de l'**A**frique de l'**O**uest
- **BIAO** : **B**anque **I**nternationale de l'**A**frique **O**ccidentale
- **BM** : **B**anque **M**ondiale
- **BN** : **B**ibliothèque **N**ationale
- **BS** : **B**anque de **S**énégal
- **CEDEAO** : **C**ommunauté **E**conomique **D**es **E**tats de l'**A**frique de l'**O**uest
- **CEMAC** : **C**ommunauté **E**conomique **M**onétaire de l'**A**frique **C**entrale
- **CUMA** : **C**ommunauté de l'**U**nité **M**onétaire **A**fricaine
- **DAN** : **D**irection des **A**rchives **N**ationales
- **DGTCP** : **D**irection **G**énérale du **T**résor et de la **C**omptabilité **P**ublique
- **FASEG** : **F**aculté des **S**ciences **E**conomiques et de **G**estion
- **FCFA** : **F**ranc des **C**olonies **F**rançaises d'**A**frique
- **FMI** : **F**onds **M**onétaire **I**nternational
- **JO** : **J**ournal **O**fficiel
- **MFE** : **M**inistère des **F**inances et de l'**E**conomie
- **ONU** : **O**rganisation des **N**ations **U**nies
- **OUA** : **O**rganisation de l'**U**nité **A**fricaine
- **PAS** : **P**rogramme d'**A**justement **S**tructurel
- **PAZF** : **P**ays **A**fricains de la **Z**one **F**ranc
- **PIB** : **P**roduit **I**ntérieur **B**rut
- **SBEE** : **S**ociété **B**éninoise d'**E**lectricité et d'**E**au
- **SONACOP** : **S**ociété **N**ationale de **C**ommercialisation des **P**roduits **P**étroliers
- **UA** : **U**nion **A**fricaine
- **UE** : **U**nion **E**uropéenne
- **UEMOA** : **U**nion **E**conomique **M**onétaire **O**uest **A**fricaine
- **UMOA** : **U**nion **M**onétaire **O**uest **A**fricaine

Abstract

Owing to the fact that there is no monetary museum in Benin, this work is performed in order to strengthen our documentary heritage, in this case record office. Indeed, the theme "Archives and progression of CFA franc: Case of Benin "is to search, to identify, and to inventory, the different forms of money of western franked of Africa. The theme may also contribute to collect archives currency in order that archives fund may be created in the record office or create possibly a national monetary museum which shall protect Africa's monetary aspect and shall make difference between CF A franc and other currency through a document, whatever may be the moment we are living through.

This work bases on collecting of monetary remnant of many sources such as:

- with olds in villages;
- in very rare document of internet;
- in monetary archives etc. allows us to write this master's thesis.

This thesis based on three important parts:

- The first part shows the conceptual study of the historical sources of CFA franc;..
- The second part emphasises on the different forms of materialization of money CFA and its social- economic impacts;
- And then the third part is devoted to introduce colonial cash as the process of demonetisations.

SOMMAIRE

DEDICACES

REMERCIEMENTS

SIGLES ET ACRONYMES

ABSTRACT

INTRODUCTION

PREMIERE PARTIE : Etude conceptuelle et sources historiques

CHAPITRE I: Définition des concepts

Section 1 : Archives

Section 2 : Du Franc CFA ouest africain

CHAPITRE II : Historique du franc de la communauté financière d'Afrique

Section 1 : Origines et naissance

Section 2 : objectifs et évolution

DEUXIEME PARTIE : Du caractère monétaire aux impacts socio-économiques du Franc CFA ouest africain

CHAPITRE I_: Typologie des signes monétaires du Franc de la communauté financière d'Afrique (CFA) : origines à nos jours

Section 1 : Genèse et traits des premiers signes monétaires

Section 2 : Des empreintes monétaires de la BCEAO (1961-2005)

CHAPITRE II : Portée socio-économique du franc CFA au Bénin

Section I : Forces majeures et atouts de la monnaie

Section_2 : Des dévaluations et leurs conséquences

TROISIEME PARTIE : Jetons, démonétisation et perspectives

CHAPITRE I: Des jetons coloniaux

Section 1 : Jetons métropolitains

Section 2 : Des jetons propres à l'Afrique Occidentale Française

CHAPITRE II : Démonétisation et perspectives

Section 1 : Opération de démonétisation et portée

Section 2 : Problèmes et suggestions

CONCLUSION

BIBLIOGRAPHIE

ANNEXES

TABLE DES MATIERES

Aperçu cartographique de l'Afrique occidentale française

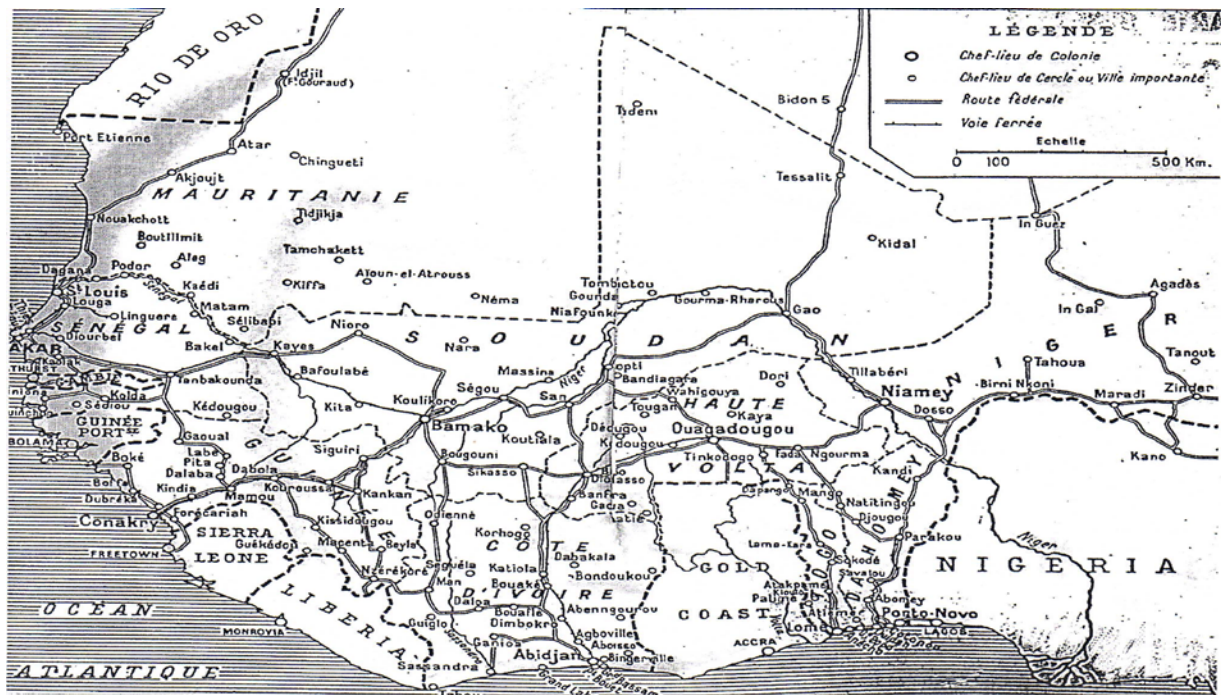


Fig. (1) schéma de l'empire colonial français dirigé depuis Dakar

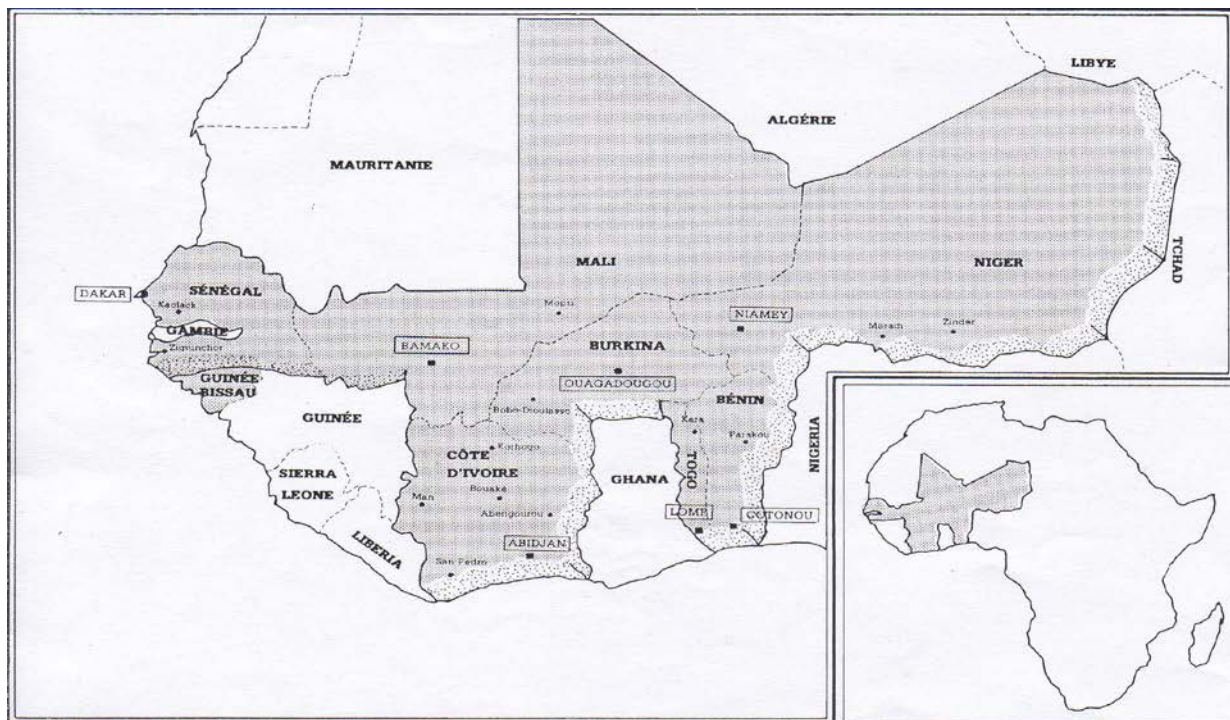
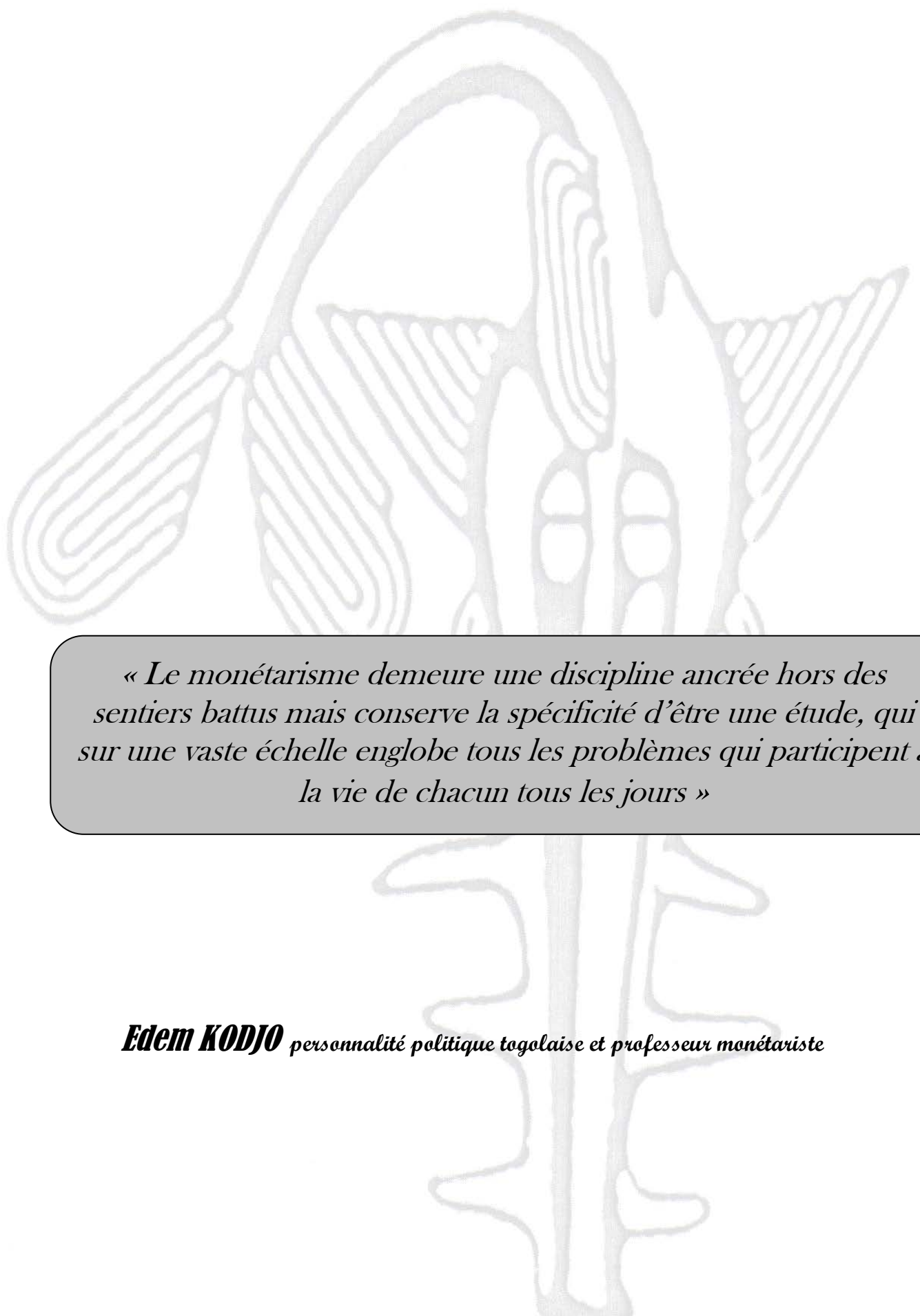


Fig. (2) Représentation de la zone de l'UMOA devenue UEMOA

■ Sphère d'influence et de circulation du franc de la Communauté Financière d'Afrique CFA



« Le monétarisme demeure une discipline ancrée hors des sentiers battus mais conserve la spécificité d'être une étude, qui sur une vaste échelle englobe tous les problèmes qui participent à la vie de chacun tous les jours »

Edem KODJO *personnalité politique togolaise et professeur monétariste*

Les archives et l'évolution du franc C.F.A. : Cas du Bénin

INTRODUCTION

Le développement est un pôle de croissance intellectuelle, politique, économique et sociale que toute nation recherche. Il représente la condition sine qua non sans laquelle aucun continent, aucun Etat ne peut véritablement s'épanouir. Cependant, au moment où les pays du Nord luttent pour préserver leur hégémonie, force est de constater que ceux du Sud notamment Africains ont de la peine à enclencher leur processus de développement. C'est cet état de chose qui a conduit René DUMONT à affirmer que *«l'Afrique noire est mal partie»*. En effet, nos pays sont souvent confrontés à de nombreux problèmes de développement. Il s'agit par exemple, de l'absence de la facilité d'accès aux infrastructures d'écoles, de routes et des hôpitaux, sans oublier les diverses usines de fabrication de produits manufacturés et les fermes de grande production agricole indispensables à la survie d'une économie mais qui nous font défaut. De plus, la disponibilité de l'eau potable, de l'électricité, de la communication (téléphone, poste, Internet) n'est pas large. La stabilité politique et la bonne gouvernance laissent place aux crises politiques, à la corruption et au détournement du denier public. Face à ce constat, Edgar PISANI persiste et signe que *«le développement ne se négocie pas, il se veut, il se pense, il se met en œuvre, il se vit»*. Autrement dit, nos pays doivent décider eux-mêmes d'atteindre à tout prix ce développement qui leur semble lointain. Pour ce faire, il va falloir rendre nos économies et nos monnaies compétitives. Alors, avant d'entamer quelque action hardie dans ce sens, il faudra examiner et fortifier notre monnaie, ce qui nécessite une rétrospection de notre situation monétaire. Il devient donc impératif de se ressourcer sur les tenants et aboutissants c'est à dire les origines et les performances de la monnaie afin de la dépouiller de toutes entraves. Or, le patrimoine documentaire du Bénin dans le domaine monétaire est presque vide ou insignifiant parce que l'Etat a confié son privilège monétaire à une institution inter- Etats, la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO). Il résulte de ce fait que le pays ne détient ni musée monétaire, ni une collection archivistique de sa monnaie. Et c'est fort de cette remarque pertinente que nous avons décidé de réfléchir sur le thème intitulé *«Les Archives et l'évolution du franc CFA : Cas du Bénin»*. Ainsi formulé, le thème vise de dénicher depuis les origines, les diverses formes de matérialisation de la monnaie franc CFA jusqu' à nos jours. Il se propose :

- ⇒ de fouiller, de déterrer, d'identifier et de répertorier les facettes de l'argent ;
- ⇒ de contribuer à la collection d'éléments d'archives monétaires pour la création d'un fonds d'archives monétaires aux Archives Nationales ou éventuellement d'un musée monétaire national ;
- ⇒ de s'investir dans la sauvegarde des aspects monétaires du franc de la Communauté Financière d'Afrique CFA ;
- ⇒ de réaliser un document éclairateur qui puisse permettre la différenciation du franc CFA par rapport aux autres monnaies quelque soit la période qu'on aborde.

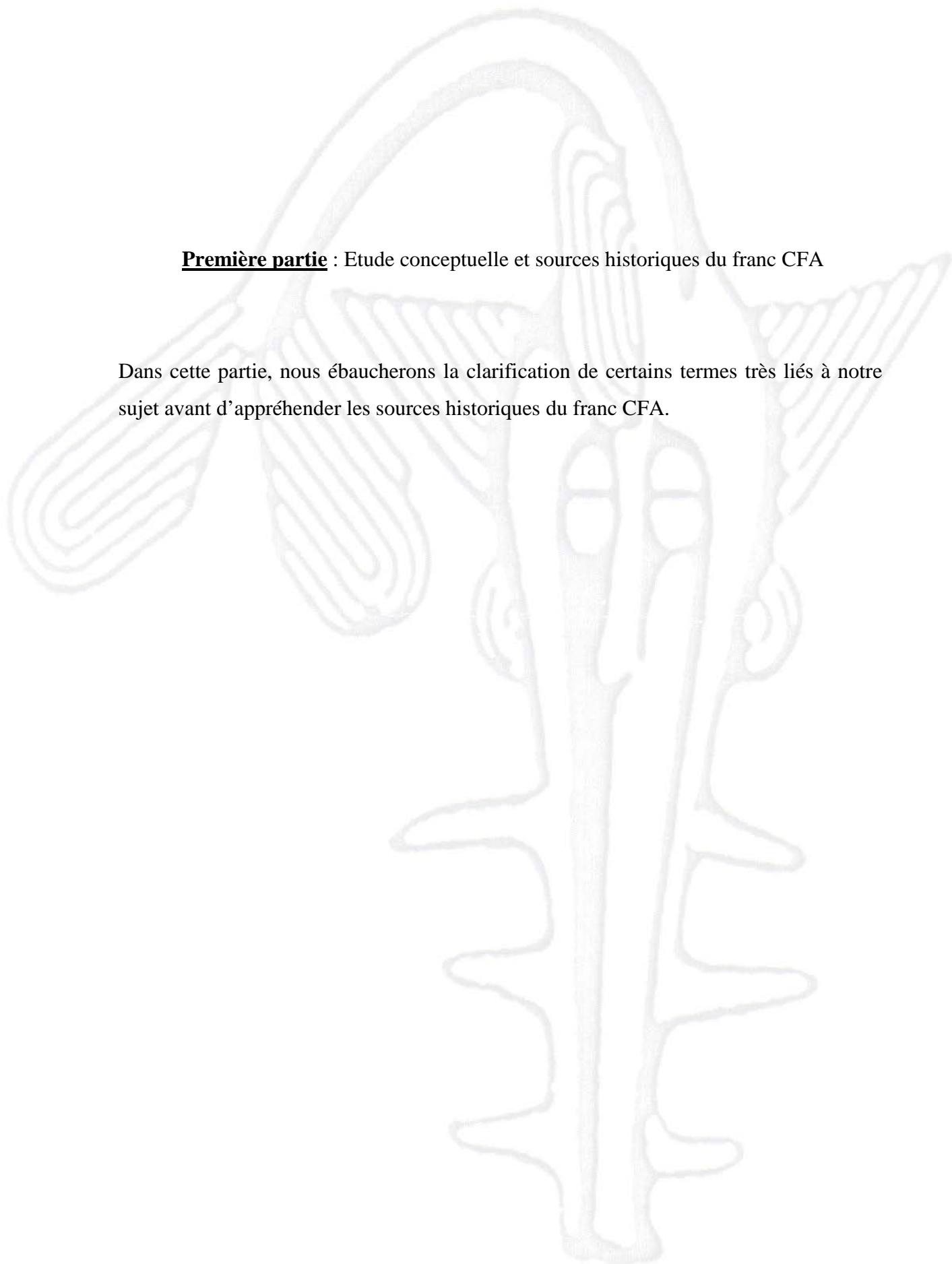
Il s'agit d'un travail qui va prendre essentiellement appui sur l'argent lui-même en tant que document d'archives. Toutefois, d'autres archives monétaires et des témoignages de personnes ressources vont édifier l'œuvre. Le travail tente également d'élucider certaines interrogations susceptibles de découler de l'étude de cette monnaie. Qu'il s'agisse de :

- l'historique d'instrument monétaire en Afrique Occidentale Française ;
- la naissance et l'évolution du franc CFA ;
- Causes et approche sociologique de la dévaluation ;
- processus de démonétisation et son impact, le document apporte sans parti pris une réponse. Il ne sera pas question de dresser des données économiques ou monétaires mais de retracer et de présenter les différentes facettes qu'a connues la monnaie CFA du Bénin dans son utilisation au fil des siècles. Il prend donc en compte les périodes précoloniale, coloniale, et post coloniale.

Le développement du présent mémoire sera axé sur trois (03) grandes articulations. D'abord, La première partie s'attardera sur l'étude conceptuelle du sujet et les sources historiques du franc CFA. Ensuite, la deuxième partie se penchera sur le caractère monétaire et les impacts socio-économiques du franc CFA ouest africain. Puis enfin, la troisième partie va se consacrer aux jetons coloniaux, à la démonétisation et aux perspectives.

Première partie : Etude conceptuelle et sources historiques du franc CFA

Dans cette partie, nous ébaucherons la clarification de certains termes très liés à notre sujet avant d'appréhender les sources historiques du franc CFA.



CHAPITRE I: Définition des concepts

Nous définirons les concepts d'archives et du franc CFA.

Section 1 : Archives

Paragraphe 1 : Notion d'archives

Les archives constituent encore un champ mal cerné et mal géré dans la plupart de nos Etats africains. Il est souvent fait d'elles, une perception peu reluisante. Il leur est conféré une considération reléguée au dernier plan. Cet état de chose, s'explique peut-être par l'oralité qui a longtemps prévalu en Afrique. Même si c'est le cas, il est grand temps qu'on appréhende au mieux la place des archives non seulement dans la gouvernance mais aussi dans l'héritage à léguer aux futures générations. Les archives jouent un rôle déterminant dans le prestige d'une nation ; en témoigne le procès de L'Île de l'Été. Et, c'est en cela qu'il importe qu'on ménager nos ressources documentaires en l'occurrence, les documents d'archives. Que peut-on comprendre alors par archives ?

Pour le dictionnaire des archives, le mot archives est « l'appellation d'un ensemble de documents, quels que soient leur forme, leur date et leur support matériel, produits ou reçus par toute personne physique ou morale ou par tout service ou organisme public ou privé, dans l'exercice d'une activité ». Il en résulte alors que le vocable « archives » désigne aussi bien les documents papiers que les documents audiovisuels ou multimédia à savoir : sonores, visuels ou électroniques. Les archives sont donc des documents qui proviennent du fonctionnement d'une entité institutionnelle ou d'une personne physique. Ces documents d'archives pour qu'ils répondent aux normes archivistiques, ils doivent être indubitablement traités, rangés et conservés en vue d'une consultation ultérieure. Les archives ainsi organisées sont destinées à des fins administratives, scientifiques, culturelles et historiques. C'est pourquoi, le recours aux sources d'archives est une opération qui satisfait toujours un besoin crucial en information. Les archives détiennent en elles, un caractère sacré, c'est celui de l'authenticité. Elles restent le grenier de l'histoire, le témoin vivant de toutes les époques, un instrument juridique fiable, les traces indélébiles d'une existence *et le*

patrimoine inestimable d'un individu, d'un organisme ou d'une nation. Les archives constituent en un mot, la mémoire d'une nation.

En ce qui concerne le concept Archives, il s'emploie pour signifier l'édifice tenant lieu de conservation des documents d'archives. C'est la désignation du bâtiment qui abrite les archives.

Paragraphe 2 : Importance du sujet

Il nous semble nécessaire de préciser le caractère scientifique du présent sujet intitulé «**les archives et l'évolution du franc CFA : cas du Bénin**», le travail a pour objectif de combler un vide documentaire archivistique. Il vise à faciliter des recherches centrées sur la monnaie et son passé. Les mobiles de cette étude peuvent être abordés sous deux angles :

A- Du point de vue du musée monétaire

La monnaie étant un élément concurrentiel de taille en matière de développement, connaître sa monnaie est un atout majeur. Le musée monétaire est l'organisation compétente chargée de répertorier, de conserver et d'exposer les vestiges monétaires témoins de l'évolution du franc. Le travail vise d'apporter une contribution à la constitution et à la dynamisation du musée monétaire de la zone franc en général et du Bénin en particulier. C'est pourquoi il va s'efforcer de retracer le parcours du franc CFA depuis l'époque coloniale à nos jours. La valeur archivistique du thème se trouve dans le fait qu'il a fallu fouiller et même déterrer les divers signes monétaires qui ont été utilisés dans la sphère ouest africaine de la zone franc. L'apport scientifique du sujet réside dans la sauvegarde des aspects monétaires de l'argent CFA, dans l'enrichissement de l'histoire monétaire et dans la collection d'éléments d'archives pour l'édification du musée monétaire de la zone franc. Le travail tente de jeter les bases de la création d'un musée de monnaie en République du Bénin et d'apporter une contribution à la constitution des archives monétaires dans notre pays. Le présent document se veut alors un creuset de synthèse historique et de partage des forces et des faiblesses du franc CFA. Nous n'avons pas la prétention de dresser le passé exhaustif de l'argent CFA. Mais l'étude se propose de donner des pistes à partir desquelles on peut

facilement appréhender les étapes évolutives du franc CFA., devise monétaire de la République du Bénin.

B - Pour les générations futures

La portée historique du travail réside dans son résultat. Il va permettre à la postérité de connaître les sources de la monnaie CFA. Un tel savoir sera indispensable à la maîtrise de notre situation monétaire. Il donnera des ouvertures sur des hypothèses qui confirment ou infirment les tentatives d'intégration économique et monétaire en région africaine. Pour un réel développement de l'Afrique, les générations futures devront s'en servir pour leur épanouissement économique car « c'est au bout de l'ancienne corde qu'on tisse la nouvelle »¹. Pour renchérir, selon l'académicien Julien GREEN: « ignorer le passé, c'est aussi raccourcir l'avenir ». Alors, nous avons la lourde mission de léguer à la postérité notre histoire, et c'est à elle d'en faire son miroir.

Section 2 : Du Franc CFA ouest africain.

Paragraphe1 : Le franc CFA

Le franc CFA est la dénomination de la monnaie commune de plusieurs pays africains membres de la zone franc. Le franc CFA s'emploie pour désigner la racine monétaire de deux ensembles économiques et monétaires distincts. Dans un premier temps, nous avons l'Union Economique et Monétaire Ouest Africain (UEMOA), dont l'institut d'émission est la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO). Ce regroupement économique et monétaire comprend : le Bénin, le Burkina-Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée-bissau, le Mali, le Sénégal et le Togo.

Ensuite, il y a la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), ayant pour organe d'émission, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC). Les Etats membres de cette communauté sont : le Cameroun, la Centrafrique, le Congo, le Gabon, la Guinée équatoriale et le Tchad, tous, anciennes colonies françaises d'Afrique. Ainsi, le franc CFA est le dénominateur commun de deux communautés financières regroupant 14 pays africains. Autrefois appelé « franc des

1- PLIYA, Jean. In Les tresseurs de cordes

Colonies Françaises d'Afrique», il va devenir le franc des Communautés Françaises d'Afrique en 1958 avant de prendre la double appellation :

- «Franc de la Communauté Financière d'Afrique» pour l'unité monétaire de l'**UEMOA** et ;
- «Franc de la Coopération Financière d'Afrique» pour la monnaie de la **CEMAC**.

Le franc CFA en tant que devise a désormais deux codes monétaires rattachés à la racine qu'il est. Pour la **BCEAO**, le code **ISO 4217** en est **XOF** et pour la **BEAC**, son code **ISO** en est **XAF**.

Les codes **XOF** et **XAF** ont la même et identique valeur mais ne sont plus interchangeables, ni convertibles entre eux depuis 1993.²

Le franc CFA forme donc deux zones monétaires juxtaposées et non une même zone. Que comprendre par franc CFA ouest africain ?

Paragraphe 2 : Le franc CFA ouest africain.

Le franc CFA ouest africain est la monnaie utilisée et ayant cours légal et pouvoir libératoire dans l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (**UEMOA**). C'est la branche de la devise du franc CFA qui est définie comme le franc de la Communauté Française d'Afrique. Son code **ISO 4217** en est le **XOF**. C'est le code de l'argent frappé par la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (**BCEAO**). C'est la monnaie des Etats francophones de l'Afrique de l'Ouest. Il s'agit du Bénin, du Burkina-faso, de la Côte-d'Ivoire, de la Guinée-bissau, du Mali, du Sénégal et du Togo. Le franc CFA ouest africain ou le franc de la communauté financière d'Afrique est l'une des 41 monnaies que l'Afrique a actuellement pour ses 53 pays.

Comment en est-on arrivé à l'utilisation d'une pareille monnaie ?

2-http://fr.wikipedia.org/wiki/zone_franc

CHAPITRE II : Historique du franc de la communauté financière d'Afrique.

Section 1 : Origines et naissance.

Paragraphe 1 : Prémices monétaires en Afrique Occidentale française (AOF).

L'échange paraît le socle de tout marché. Il est en fait, une activité vitale et sociale à laquelle aucune communauté humaine ne peut se déroger. En effet, les anciens ouests africains avaient leurs moyens de faire le marché. Ils avaient un système d'échange conventionnel. C'était le troc qui est un système d'échange de produit à produit. C'est ainsi qu'ils faisaient leur marché. Mais avec l'évolution du temps, ils ont institué quelques produits locaux comme étalons de valeur. Ces produits étaient reconnus et acceptés comme des moyens de paiement. Au nombre de ces produits, on peut citer :

- La livre de sucre ;
- La livre de café ou de pétuns (tabac) qui étaient de véritables instruments comptables communs à plusieurs territoires. Au fil des siècles, d'autres éléments notamment le pain de sel, la barre de fer, les bandes d'étoffes, les cauris, le cuivre et l'or ont aussi été employés en moyen de paiement. Les choses en étaient là, quand survint la pénétration française. La France a été obligée de pratiquer d'abord avec ses colonies un échange de matières premières contre des produits métropolitains. Et, c'est après cela que la manille (sous forme d'anneau) fut une monnaie d'échange sur la côte occidentale de l'Afrique, avant l'introduction d'une monnaie métallique frappée vers 1600 (cf. annexe 2).

L'introduction des formes de la monnaie métallique a été successive. La monnaie métallique frappée a souvent été insuffisante. Face à cette fréquente pénurie en numéraires, les gouvernements coloniaux ont recouru à « une politique de surhaussement de valeur des monnaies émises en France puis des monnaies étrangères circulant outre-mer en 1672 »³. Cette forme de dévaluation entraîna une sorte de concurrence et de surenchère entre les colonies françaises. Des pièces identiques en or et en argent ont circulé en France et outre-Mer. En 1721, des pièces de cuivre furent émises en territoire d'outre-mer. De 1751 à 1758, des jetons coloniaux ont été utilisés

3- SANDRETTO, René sous dir. Zone franc : du franc CFA à la monnaie unique européenne .Paris : édition de l' Epargne, 1994 .p . 21

comme monnaie sans aucune garantie de valeur par l'Etat. En 1773, des compagnies d'Afrique ont fabriqué des jetons qui ont été employés dans les colonies en substitution à des monnaies légales qui étaient rares. Aussi, l'usage de tous ces instruments monétaires a-t-il précédé l'introduction des premiers signes monétaires en Afrique occidentale vers 1820 au Sénégal. Déjà, en ce temps, des tentatives de dotation d'un système monétaire propre à chaque territoire ont été amorcées, dans une perspective du maintien du taux de change à l'image des performances économiques avec une garantie de parité fixe à la monnaie métropolitaine. Mais rien de cela n'a pu aboutir. En 1826, la computation monétaire métropolitaine a été réinstaurée dans les colonies. Des signes monétaires identiques ont été encore utilisés entre la France et ses «possessions». Cependant, face à l'accentuation des crises de liquidités et l'irrégularité criarde des approvisionnements en monnaie métallique, les autorités ont opté pour la mise en place d'une banque. La première fut la caisse d'escompte et de prêt, chargée de mettre en circulation dans chaque territoire, des signes monétaires nouveaux. Il s'agit des bons de caisse, premières formes de billets. L'usage de ces récépissés comme moyen de paiement avait pris une valeur qui était définie en fonction d'une quantité de produits. Ainsi, il a été expérimenté exclusivement entre compagnies coloniales et les pouvoirs publics avant d'être généralisé. Ce recours à la "monnaie papier" découlait du fait qu'il fallait décanter la situation des pénuries en numéraires et le blocage des échanges de marchandises de grande quantité. Le billet va prendre alors progressivement le pas sur la monnaie métallique. Cependant, l'année 1848 a vraiment été d'une plaque tournante dans l'histoire des colonies. En effet, sous l'influence du député Victor SCHELCHOER, l'esclavage fut aboli. En compensation de ce qu'on leur a arraché, on a octroyé aux colons des indemnités. Cette action visait : "à procurer aux colons des moyens de crédits qui leur étaient indispensables pour poursuivre leur activité"⁴. C'est de ces indemnités, qu'on a constitué le capital des premières banques coloniales d'émission notamment la Banque internationale de l'Afrique de l'Ouest (BIAO 1848-1901) dont les actions émanaient du sang et des produits de rachat des esclaves de la métropole. Elle avait son siège à Paris et appartenait entièrement aux Européens. Donc, le colonisateur a été encore le détenteur des avoirs des banques coloniales. Ainsi, la France a continué de détenir la confiscation des pouvoirs politique, économique, monétaire et financier des anciennes colonies. C'est ce qui explique, l'instauration par décret impérial du 21 décembre 1853 de la Banque du Sénégal, première institution bancaire d'émission en Afrique Française⁵. Elle a débuté réellement ses activités en

4-KOSSIVI, James Flamel K. L'unité monétaire africaine. Lomé : HAHO, 2002. p.214

5- <http://www.bceao.int/frames/signes>

1855 à Saint-Louis au Sénégal. Elle fonctionna jusqu'en fin juin 1901 où elle a été transformée. Elle a laissé ses empreintes monétaires par quatre coupures de billets. Il y a les coupures de cinq francs (5F), de vingt cinq francs (25F), de cent francs (100F) et de cinq cent francs (500F). Aucun de ces billets n'est aujourd'hui en cours légal. Cette banque avait un statut privé. Son capital, propriété des colons était financé par l'Etat. Un conseil d'administration s'occupait de sa gestion. La France avait des prérogatives de nommer et de contrôler les opérations et la gestion des directions par le biais non seulement d'un censeur mais aussi de la commission de surveillance des banques coloniales.

Le décret du 29 juillet 1901 a changé la dénomination de la Banque du Sénégal en Banque de l'Afrique Occidentale (BAO) ⁶. Cette modification est intervenue à cause de l'élargissement de la zone de couverture monétaire. La BAO va étendre alors son privilège d'émission sur tous les territoires constituant l'Afrique Occidentale Française (AOF) et l'Afrique Equatoriale Française (AEF). Cependant, il faut quand même remarquer que c'est en 1918 que le Togo et le Cameroun ont été pris en compte par la BAO. En ce moment, la France avait porté sa participation au capital de la banque à 50%. Il est reconnu à la BAO huit coupures. Il s'agit des billets de 5F, de 10F, de 25F, de 50F, de 100F, 500F, de 1000F, et de 5000F. Ils sont tous déjà démonétisés. La France imposa à la BAO un plafond d'émission. La crise de 1929 rendit la monnaie de la BAO, une sous multiple du franc français.

Comment en est-on arrivé au consensus d'une monnaie commune le franc CFA ?

Paragraphe 2 : Formation du bloc ' zone franc' et l'éclosion du franc CFA.

Déjà avec la première guerre mondiale le système monétaire était très affecté partout dans le monde. Au niveau des colonies françaises, on spéculait sur le schéma d'une tentative d'union économique et monétaire : la zone franc. Ainsi, toutes les hypothèses devraient se référer à la monnaie française. Dans ce contexte où la France avait a priori le droit de veto, la crise de 1929 est intervenue pour renforcer et concrétiser la suprématie de la monnaie métropolitaine sur celles des colonies. Or, avant

6-<http://www.bceao.int/frames/signes>

cette année là, « l'Etat Français avait fixé le cadre légal lui permettant d'affermir son emprise sur l'émission outre- Mer : le contrôle métropolitain devenait plus précis, coercitif et centralisé. La zone franc, groupée autour d'une monnaie quasi commune s'affirmait de fait, comme une véritable zone monétaire » ⁷. Alors, sous la forte influence de la crise de 1929 et du fréquent contrôle des changes de 1939, la zone franc s'est progressivement consolidée derrière la monnaie française. C'est ainsi, qu'elle est acceptée et reconnue sur le plan international comme un bloc monétaire.

Le commerce extérieur et les avoirs des résidents de la zone étaient rigoureusement surveillés. Cette organisation soutenait l'émergence d'une monnaie dont la parité émanait de la mise en commun des devises des territoires membres.

L'institution de la zone franc a été confirmée le 26 décembre 1945, jour consacrant la naissance du franc des colonies françaises (CFA) par un communiqué du ministre français des finances .Ce même jour, la France a ratifié les accords de Bretton-Woods. A partir de ce fait, la fixité des parités des monnaies étrangères fut appliquée ;

- les ressources en devises furent regroupées et gérées par le fonds français de stabilisation des changes ;
- le contrôle des changes identiques et la liberté des transferts ont été rétablis.

Malgré l'insertion de la monnaie CFA, le franc métropolitain a toujours cours légal en outre-Mer. La monnaie CFA a vu le jour avec l'institution bancaire et d'émission BAO, pour ce qui concerne les Etats ouest africains et, dans le même temps la Caisse centrale émettait la monnaie CFA dans les Etats de l'Afrique Equatoriale Française (**AEF**). Ces deux structures vont assumer les opérations bancaires et celles d'émission dans la zone franc jusqu'en 1955 où la marque du privilège d'émission a été donnée à deux (2) organismes publics pour une différenciation nette entre les fonctions d'émission ou d'octroi de crédit ou encore entre banque d'émission et banque privée. Il s'agit de l'institut d'émission de l'**AOF** et du Togo et l'institut de l'**AEF** et du Cameroun qui sont les ancêtres directs de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (**BCEAO**) et de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (**BEAC**).Quelles sont les missions et quel est le processus de pérennité de la monnaie CFA ?

7- SANDRETTO, René sous dir. Zone franc : du franc CFA à la monnaie unique européenne. Paris : Edition de l' Epargne, 1994. p.32

Section 2 : objectifs et évolution

Paragraphe 1 : Contexte et défis de la monnaie

Comme toute monnaie, le franc de la communauté financière d'Afrique (CFA) se veut un instrument au service du développement.

En effet, après avoir fortement contribué à l'effort de la guerre de leur métropole, les territoires d'outre-Mer sont devenus économiquement vulnérables. Ils ont été intensément épuisés.

Aussi bien les ressources humaines que les matières premières ont été exploitées au profit d'une victoire incertaine pendant la grande guerre. Cet état de chose a beaucoup fragilisé la santé économique des membres de la zone franc qui n'ont pas hésité à s'unir pour avoir une force économique et monétaire. C'est ce leitmotiv qui a provoqué l'engouement de l'unification économique et monétaire de la zone franc. Le Franc CFA ne devrait donc pas être un bébé mort né. Il doit être une monnaie forte, vectrice du renforcement économique. Mais de son côté, la France a tout mis en œuvre pour imposer les coûts forcés de sa monnaie à celles de ses colonies afin de relever son économie affaiblie par la guerre.

Désormais, les peuples de la zone franc doivent beaucoup travailler pour fortifier leur économie, leur masse monétaire et surtout leur monnaie dont l'accession au marché mondial passe par le franc français. Le franc CFA est figé dans un cercle où les Etats économiquement faibles profitent des pays dont les économies se portent tant bien que mal.

La zone franc étant soutenue par un accord de solidarité comme garantie, l'union était fascinée par la puissance que la monnaie de la mise en commun des économies aura. Et il faut signaler que la France venait de mettre à terre les richesses accumulées pendant plusieurs décennies par ses colonies car tous les « trésors » des territoires d'outre-Mer ont été déployés pour l'effort de guerre. Tous les Etats avaient donc les

mêmes attentes de la monnaie commune. Pour eux, il faut, mettre les moyens en commun pour détenir un instrument monétaire fort, puissant et prospère. Le Franc CFA doit alors se faire une place de choix. Il doit s'hisser comme une monnaie de référence par ses marques aussi bien dans sa parité, sa convertibilité, ses records économiques que dans son essence monétaire. Il doit s'efforcer de contribuer à l'assise de la zone franc.

Comment le CFA a-t-il alors évolué ?

Paragraphe 2 : Evolution du franc CFA

La monnaie ainsi créée en 1945 à l'époque de la BAO, a connu des hauts et des bas à cause de la fragilité de la zone économique. L'émission des premiers signes monétaires du franc CFA remonte donc à la Banque de l'Afrique occidentale (BAO). Cependant la BAO ; n'a fait son temps qu'entre 1901 et 1954 sur toute la zone française d'Afrique .Toutefois, elle a été relayée par la Caisse centrale en AEF. Mais le 20 janvier 1955 son privilège d'émission lui a été retranché au profit de la création de l'institut d'émission de l'AOF et du Togo. Cet institut à son tour, a émis 4 quatre billets. Il s'agit des coupures de 50 F, de 100F, de 500 F et de 1000 F qui sont depuis fort longtemps démonétisées. C'est cet établissement bancaire d'émission qui va désormais couvrir et alimenter la zone ouest africaine en matière monétaire jusqu'à l'avènement de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO). Il est concurremment créé avec l'institut d'émission de l'AEF et du Cameroun. Ces deux organismes avaient été dotés de statuts identiques et avaient leur siège à Paris. Le tiers des membres de leur conseil d'administration représentait les territoires où ils disposaient leur droit d'émission. Comme attributions, ils accomplissaient des transferts extérieurs, des opérations de réescompte, des avances sur effets publics, et la centralisation des risques bancaires. Pour maintenir la convertibilité entre les francs CFA et le franc français, et de sauvegarder la valeur des monnaies de la zone franc, le Trésor, verse des intérêts à l'institut d'émission. Pour coordonner le flux de la monnaie, un comité monétaire fut créé dans la zone franc en 1952. Le rôle de la coordination monétaire va revenir au conseil des ministres de l'Economie et des finances, membres de la zone franc après les indépendances. A l'ère de la souveraineté de profonds changements ont

affecté la situation monétaire en Afrique occidentale. En effet, après la signature des accords bilatéraux de coopération, du traité instituant l'Union Monétaire Ouest Africaine (**UMOA**) et d'un accord de coopération entre l'**UMOA** et la France (1960-1963), la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (**BCEAO**) a vu le jour en remplacement de l'institut d'émission de l'AOF et du Togo. Ce changement entraîna, une nouvelle orientation de la zone franc. Le même scénario a fait école plus tard en Afrique Equatoriale française (**AEF**) pour la Banque Centrale des Etats de l'Afrique Equatoriale et du Cameroun (**BCEAEC**) qui devient Banque des Etats de l'Afrique Centrale (**BEAC**) en 1972.

De 1962 à 1965 des comités monétaires nationaux furent créés dans la zone franc. Mais entre 1972 et 1973 leurs statuts ont été modifiés suite à des réformes. Il résulte de ces réformes, l'africanisation des banques centrales et le transfert de leur siège de Paris à Yaoundé en 1977 pour la **BEAC** et de Paris à Dakar en 1979 pour la **BCEAO**. Les organes de direction et d'administration des banques centrales ont été fortement africanisés. Dorénavant, la France n'a en mains que les changements de parité et les règles de fonctionnement des comptes d'opérations. Aussi, les banques centrales peuvent elles gérer les 35% de leurs avoirs extérieurs.

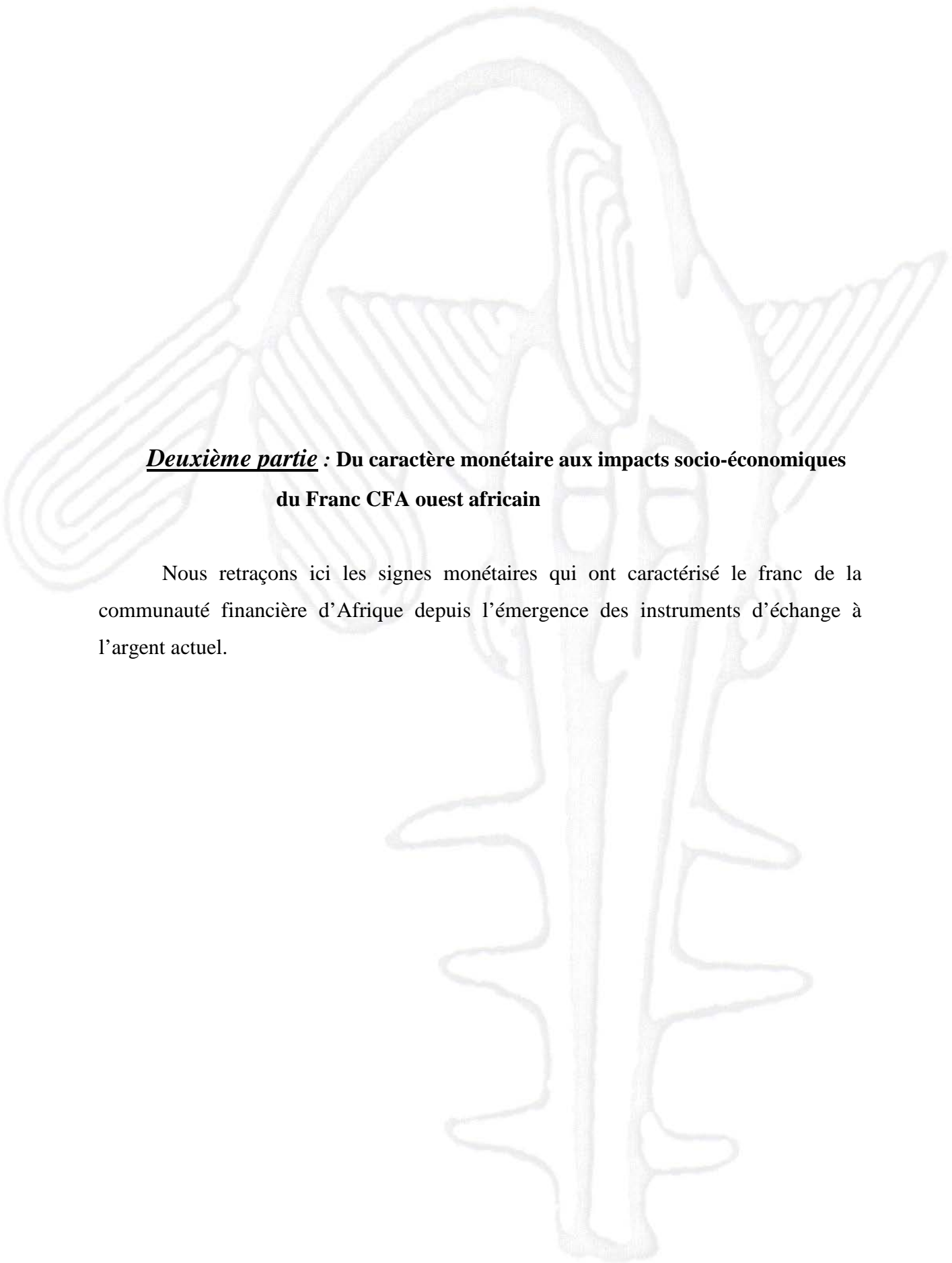
Garantie désormais en euro par le trésor français, la convertibilité du franc CFA est aussi possible en devise à travers le marché des changes de Paris avec le franc CFA comme étalon. Sa convertibilité offre également la liberté totale des transferts au sein de la zone franc. La convertibilité des billets qui était libre et illimitée dans la zone est aujourd'hui suspendue et ce, depuis le 2 Août 1993. C'est ainsi qu'une mesure de suspension de rachat des billets CFA entre la zone **UMOA** et la zone **CEMAC** a pris effet à partir de septembre 1993.

En ce qui concerne l'évolution paritaire du franc CFA, on ne peut l'établir sans tenir compte de ses tenants. Ainsi, à sa création, le 26 Décembre 1945, jour où la France a procédé à sa première déclaration au Fonds Monétaire International (**FMI**), le franc CFA était égal à 1,70 franc français. Le 17 octobre 1948, alors que le franc français a subi une dévaluation, un franc CFA a été surévalué et vaut deux francs français. Le traité du 12 mai 1962 en créant l'**UMOA** a institué la **BCEAO** en lui confiant le pouvoir exclusif d'émission monétaire sur les territoires des Etats membres. Cela a eu

pour conséquence directe la mise en circulation d'un nouveau billet de cinq mille franc comme premier signe monétaire de la **BCEAO**. Entre 1976 et 1981 la **BCEAO** a procédé à l'émission d'une nouvelle gamme de billets dont le premier billet de dix mille franc 10 000F émis le 1^{er} octobre 1976. Ces coupures sont déjà retirées de la circulation. En 1984, après l'intégration du Mali, la banque centrale du Mali sera intégrée à la **BCEAO**. Entre 1991 et 1994, elle a modernisé ses billets en renforçant les indices de sécurité et en introduisant un nouveau billet de deux mille cinq cent franc 2500 F. Cette gamme comprend les coupures de 500 F, de 1 000 F, de 2 500 F, de 5 000 F, et de 10 000 F. Le 2 mai 1997, la Guinée Bissau a fait son entrée dans l'**UEMOA**. Actuellement, la **BCEAO** a retiré de la circulation les billets type de 1992 et a procédé à l'introduction d'autres signes monétaires notamment en remplaçant le billet de 500 F par une pièce tout en émettant une nouvelle pièce de 200 F .

L'instauration du nouveau franc français le 27 Décembre 1968, a porté la valeur paritaire d'un franc CFA à 0,02 franc français.

La monnaie était à cette valeur quand survint la dévaluation de 50% du franc, le 12 Janvier 1994. Elle a entraîné la valeur d'un franc CFA à 0 ,01 franc français⁸. C'est à cette valeur que la monnaie CFA se réclame aujourd'hui. Mais il faut noter son arrimage à l'euro le 1^{er} Janvier 1999, ce qui lui accorde un euro comme 655,97 franc CFA.



**Deuxième partie : Du caractère monétaire aux impacts socio-économiques
du Franc CFA ouest africain**

Nous retraçons ici les signes monétaires qui ont caractérisé le franc de la communauté financière d'Afrique depuis l'émergence des instruments d'échange à l'argent actuel.

CHAPITRE I : Typologie des signes monétaires du Franc de la communauté financière d'Afrique (CFA) : origines à nos jours

Nous allons essayer de restituer de notre mieux dans ce chapitre, les différentes facettes de l'argent CFA dans l'évolution de son utilisation à travers le temps. Il n'est pas question de regrouper de façon exhaustive tous les signes monétaires ayant circulé en AOF en général et au Bénin en particulier, avec un cours légal et pouvoir libératoire, mais de jeter les bases d'une tentative de recueil qui puisse sauvegarder les signes caractéristiques de la monnaie CFA au fil du temps au Bénin.

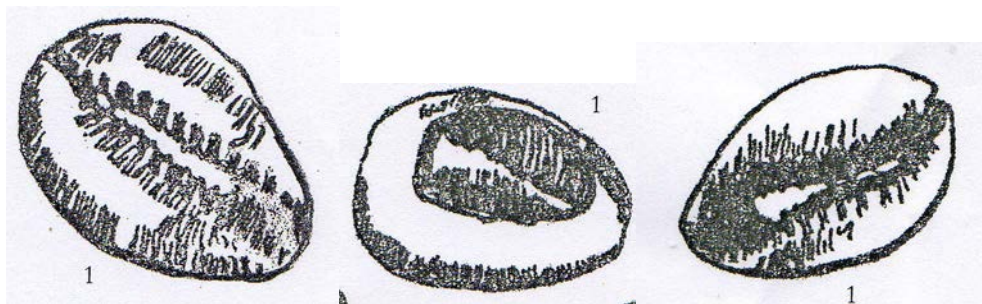
Section 1 : Genèse et traits des premiers signes monétaires

En prélude à l'exposé des facettes monétaires, nous proposons une projection des tout premiers objets de transaction en AOF.

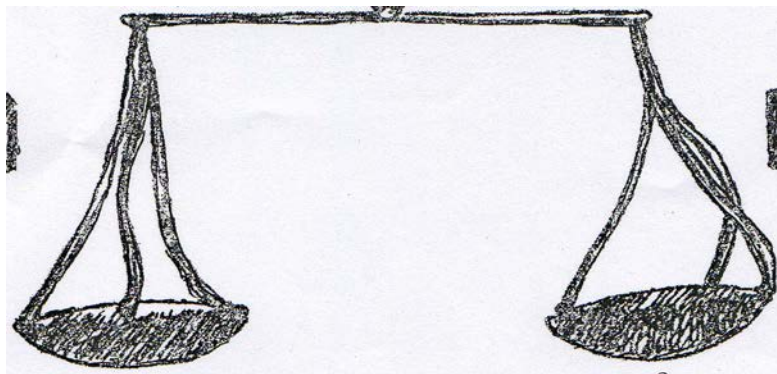
Paragraphe 1 : De l'ère instrumentale aux billets de la Banque du Sénégal (origines à 1853)

A – Des prémices monétaires

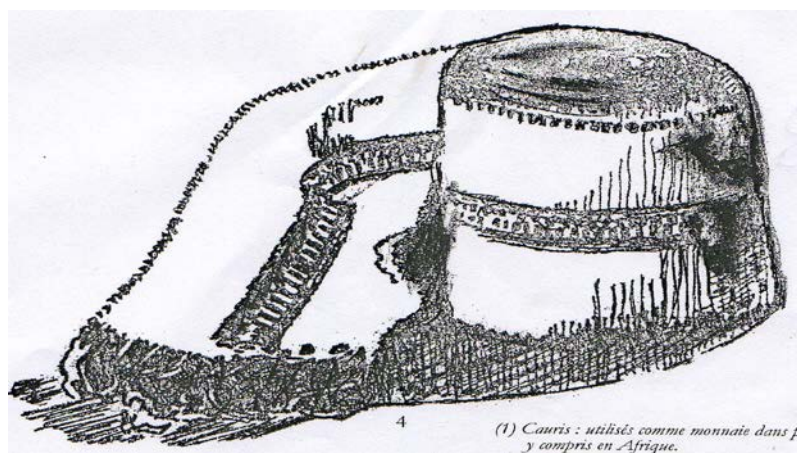
Voici un aperçu de quelques instruments précurseurs de la naissance de monnaie en Afrique Occidentale.



Les cauris véritables outils d'échange étaient ancrés dans le système monétaire précolonial du Bénin ex-Dahomey. Ils continuaient de circuler jusqu' en 1920. (Cf. annexe 2)



Cette balance pesait l'or et jouait de ce fait, un rôle prépondérant dans l'équilibre des échanges sur le marché ouest africain avant la pénétration française.



La bande d'étoffe fut employée comme monnaie en AOF surtout chez les wolofs du Sénégal et de la Gambie.













Ces objets qui étaient des poids à peser l'or, symbolisaient la monnaie et en tenaient lieu.

Beaucoup d'autres instruments monétaires ont été utilisés en AOF avant l'instauration de la première banque d'émission en Afrique française.

B – De la banque du Sénégal

La Banque du Sénégal étant la toute première institution d'émission en AOF, voici les billets qui font sa monnaie 1853-1901⁹.

Fiche de présentation archivistique de monnaie

Analyse documentaire	Monnaie	
	<i>Recto</i>	<i>Verso</i>
<p>Valeur Faciale 5 F: Traits spécifiques importants : Forme ovale présentant le chiffre 5 quatre fois autour du billet .Le fond est beige .Deux têtes humaines faisant face au recto et une tête figée au milieu du verso .Différence d'éclat entre les faces. Période : 1853 - 1901</p>		
<p>Valeur Faciale : 5F Traits spécifiques importants : Forme ovale présentant le chiffre 5 quatre fois autour du billet. Le fond est beige .Le recto et le verso semblent identiques. Période : 1853 - 1901</p>		
<p>Valeur Faciale : 5F Traits spécifiques importants : Forme ovale présentant le chiffre 5 quatre fois autour du billet. Le fond est beige. Relativement proche du premier billet de cinq franc la distinction est nette au niveau de l'éclat. Période : 1853 - 1901</p>		
<p>Valeur Faciale : 25 F Traits spécifiques importants : De fond beige, deux cercles noirs renfermant des écrits de couleur brune – rouge foncée frappant l'œil sur les deux faces. Le billet contient aussi une écriture gothique remarquable. Le verso semble juste l'inverse du recto. Période : 1853 – 1901</p>		
<p>Valeur Faciale : 25 F Traits spécifiques importants : La différence entre ce billet et son précédent c'est qu'il est beaucoup plus ravivé en couleur brune rouge foncée. Période : 1853 - 1901</p>		

<p>Valeur Faciale : 100F Traits spécifiques importants : D'une couleur orange argentée, ce billet à une caricature de fond semblable à celle de vingt cinq franc. Période : 1853 - 1901</p>		
<p>Valeur Faciale : 500F Traits spécifiques importants : Deux cercles noirs renfermant des écrits, deux anges se faisant face et l'écriture Gothique peuvent être considérés comme ses traits. Le verso paraît l'inverse du recto. Période : 1853 - 1901</p>		
<p>Valeur Faciale : 500F Traits spécifiques importants : Même dessin de fond que le billet précédent seulement, l'éclat reste identique sur les deux faces. Période : 1853 - 1901</p>		











Ces billets qui étaient en vigueur jusqu'en 1853 ont été remplacés par ceux de la banque de l'Afrique occidentale (BAO).













Paragraphe 2 : De la banque de l'Afrique occidentale à l'institut d'émission de l'AOF et du Togo (1901-1960)













A- DE LA BANQUE DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE


Les coupures monétaires de la BAO 1901-1955 se présentent comme suit :

Fiche de présentation archivistique de monnaie

Analyse documentaire	Monnaie	
	<i>Recto</i>	<i>Verso</i>
<p>Valeur Faciale : 5000F</p> <p><u>Traits spécifiques importants</u> : Deux chameaux dont l'un porte un homme et un paysan à côté au recto puis une tente, une femme son bébé marqués au verso.</p> <p><u>Date de retrait de circulation si possible</u> : 1^{er} Mai 2001</p>		
<p>Valeur Faciale : 5F</p> <p><u>Traits spécifiques importants</u> : Deux octogones dont celui en jaune comporte le chiffre 5 au recto et des écritures arabes au verso.</p> <p><u>Date de retrait de circulation si possible</u> : 1^{er} Mai 2001</p>		
<p>Valeur Faciale : 25F</p> <p><u>Traits spécifiques importants</u> : un cocotier, un hexagone et un arbre au recto noir puis deux rectangles debout et renfermant des écrits arabes au verso bleu-vert.</p> <p><u>Date de retrait de circulation si possible</u> : 1^{er} Mai 2001</p>		
<p>Valeur Faciale : 50F</p> <p><u>Traits spécifiques importants</u> : un cocotier, un hexagone et un arbre au recto indigo puis deux rectangles debout renfermant des écrits arabes au verso rose saumon.</p> <p><u>Date de retrait de circulation si possible</u> : 1^{er} Mai 200</p>		
<p>Valeur Faciale : 100F</p> <p><u>Traits spécifiques importants</u> : un cocotier, un hexagone et un arbre au recto rose puis deux rectangles debout renfermant des écrits arabes au verso rose saumon.</p> <p><u>Date de retrait de circulation si possible</u> : 1^{er} Mai 2001</p>		

<p><u>Valeur Faciale</u> : 500F <u>Traits spécifiques importants</u> : un cocotier, un hexagone et un arbre au recto indigo puis deux rectangles debout renfermant des écrits arabes au verso bleu foncé. <u>Date de retrait de circulation si possible</u> : 1^{er} Mai 2001</p>		
<p><u>Valeur Faciale</u> : 1000F <u>Traits spécifiques importants</u> : un cocotier, un hexagone et un arbre au recto rose puis deux rectangles debout et renfermant des écrits arabes au verso rose saumon. <u>Date de retrait de circulation si possible</u> : 1^{er} Mai 2001</p>		
<p><u>Valeur Faciale</u> : 5F <u>Traits spécifiques importants</u> : un homme habillé en alpha au recto puis un homme dans le même modèle et en chapeau rouge apparaît au verso. <u>Date de retrait de circulation si possible</u> : 1^{er} Mai 2001</p>		
<p><u>Valeur Faciale</u> : 25F <u>Traits spécifiques importants</u> : un bœuf et un éleveur au recto puis un lion au verso. <u>Date de retrait de circulation si possible</u> : 1^{er} Mai 2001</p>		
<p><u>Valeur Faciale</u> : 100F <u>Traits spécifiques importants</u> : deux femmes de la sous région maquillées en style peuhl au recto et une vieille femme tenant une Calebasse sur la tête au verso. <u>Date de retrait de circulation si possible</u> : 1^{er} Mai 2001</p>		
<p><u>Valeur Faciale</u> : 1000F <u>Traits spécifiques importants</u> : photo d'une femme noire et d'une femme blanche avec un petit enfant noir au milieu au recto. La même photo se trouve au verso dans une permutation des femmes. <u>Date de retrait de circulation si possible</u> : 1^{er} Mai 2001</p>		









<p><u>Valeur Faciale</u> : 10F <u>Traits spécifiques importants</u> : Une femme habillée en boubou à extrême gauche du recto puis le nombre 10 fixé dans un rondelle au centre du verso. <u>Date de retrait de circulation si possible</u> : 1^{er} Mai 2001</p>		
<p><u>Valeur Faciale</u> : 5F <u>Traits spécifiques importants</u> : Un portrait de colon au milieu du recto et une décoration renfermant 5 au centre du verso <u>Date de retrait de circulation si possible</u> : 1^{er} Mai 2001</p>		
<p><u>Valeur Faciale</u> : 100F <u>Traits spécifiques importants</u> : Un grand arbre au milieu au recto et une vue de trois cocotiers en filigrane au milieu du verso. <u>Date de retrait de circulation si possible</u> : 1^{er} Mai 2001</p>		
<p><u>Valeur Faciale</u> : 5F <u>Traits spécifiques importants</u> : Portrait d'une jeune femme accompagnée d'une autre femme ayant la jarre sur la tête au recto et un pêcheur tenant un bâton de vogue au verso <u>Date de retrait de circulation si possible</u> : 1^{er} Mai 2001</p>		
<p><u>Valeur Faciale</u> : 10F <u>Traits spécifiques importants</u> : Deux chasseurs noirs armés au recto et un chasseur traînant un gibier abattu au verso <u>Date de retrait de circulation si possible</u> : 1^{er} Mai 2001</p>		
<p><u>Valeur Faciale</u> : 25F <u>Traits spécifiques importants</u> : Une jeune femme présentée de profil devant le soleil au recto puis et un paysan à côté d'un cheval au verso. <u>Date de retrait de circulation si possible</u> : 1^{er} Mai 2001</p>		

<p><u>Valeur Faciale</u> : 50F <u>Traits spécifiques importants</u> : un homme habillé en style ouest africain et deux femmes ayant des produits certainement à vendre sur la tête au recto et un paysan torse nu au verso. <u>Date de retrait de circulation si possible</u> : 1^{er} Mai 2001</p>		
<p><u>Valeur Faciale</u> : 500F <u>Traits spécifiques importants</u> : Une femme armée au recto et des soldats africains au verso. <u>Date de retrait de circulation si possible</u> : 1^{er} Mai 2001</p>		
<p><u>Valeur Faciale</u> : 1000F <u>Traits spécifiques importants</u> : Un homme africain devant le soleil au recto une femme en tresse sénégalaise au devant du soleil au verso. <u>Date de retrait de circulation si possible</u> : 1^{er} Mai 2001</p>		
<p><u>Valeur Faciale</u> : 5000F <u>Traits spécifiques importants</u> : Un homme et une femme faisant dos au soleil dans une campagne au recto et un autre couple en même position est présenté légèrement de profil au verso. <u>Date de retrait de circulation si possible</u> : 1^{er} Mai 2001</p>		

B- De l'Institut d'émission de l' AOF et du Togo

Les billets de la **BAO** qui étaient en vogue, ont progressivement été relayés par les billets de l'Institut d'émission de l' **AOF** et du Togo 1955-1961. On peut en garder :

Fiche de présentation archivistique de monnaie

Analyse documentaire	Monnaie	
	<i>Recto</i>	<i>Verso</i>
<p>Valeur Faciale : 50F Traits spécifiques importants : trois personnes en dialogue au recto et 1 portrait d'une femme vedette traditionnelle au verso. Date de retrait de circulation si possible : 17 Mai 2004</p>		
<p>Valeur Faciale : 50F Traits spécifiques importants : un paysan en chapeau dont la poitrine est transparente au recto puis le même personnage est torse nu au verso. Date de retrait de circulation si possible : 1^{er} Mai 2001</p>		
<p>Valeur Faciale : 100F Traits spécifiques importants : Femme tressée en raphia et statuette au recto et une fille torse nue verso Date de retrait de circulation si possible : 1^{er} Mai 2001</p>		
<p>Valeur Faciale : 500F Traits spécifiques importants : vue de laboureurs et statuette au recto et le portrait d'une belle dame à droite au verso. Date de retrait de circulation si possible : 1^{er} Mai 2001</p>		











Section 2 : Des empreintes monétaires de la BCEAO (1961-2005)

Paragraphe 1 : Des aspects physiques de la monnaie du franc de la communauté financière d'Afrique (1961-1981)

A- Les premiers billets de la BCEAO

Les réformes de 1961- 1962 consacrant la formation de l' UMOA ont donné naissance à la Banque Centrale des Etats de Afrique de l' Ouest (BCEAO) qui a pris le droit d'émission de l'Institut en remplacement. La BCEAO est encore de nos jours la Banque d'émission officielle. Quels sont les signes monétaires qui découlent de son existence ?









Fiche de présentation archivistique de monnaie

Analyse documentaire	Monnaie	
	<i>Recto</i>	<i>Verso</i>
<p>Valeur Faciale : 50F <u>Traits spécifiques importants</u> : trois personnes en dialogue au recto et le portrait d'une femme vedette traditionnelle au verso. <u>Date de retrait de circulation si possible</u> : 1^{er} Mai 2001</p>		
<p>Valeur Faciale : 100F <u>Traits spécifiques importants</u> : Femme tressée en raphia et une statuette au recto et une fille torse nue verso. <u>Date de retrait de circulation si possible</u> : 17 Mai 2004</p>		
<p>Valeur Faciale : 500F <u>Traits spécifiques importants</u> vue de laboureurs et statuette au recto et le portrait d'une belle dame à droite au verso. <u>Date de retrait de circulation si possible</u> : 1^{er} Mai 2001</p>		
<p>Valeur Faciale : 1000F <u>Traits spécifiques importants</u> : Un couple au recto puis un portrait d'homme âgé au verso avec le soleil. <u>Date de retrait de circulation si possible</u> : 1^{er} Mai 2001</p>		
<p>Valeur Faciale : 5000F <u>Traits spécifiques importants</u> : un vieux musulman et la lune au recto et une vue de village Ouest africain au verso. <u>Date de retrait de circulation si possible</u> : 1^{er} Mai 2001</p>		

B- Les coupures de 1976-1981

Après cette gamme de billets en 1961, la BCEAO a fait une série de billets entre 1976-1981 que voici :

Fiche de présentation archivistique de monnaie











Analyse documentaire	Monnaie	
	<i>Recto</i>	<i>Verso</i>
<p>Valeur Faciale : 500F Traits spécifiques importants : portrait d'un vieux éleveur de bœufs au recto et un palmier à droite au verso. Date de retrait de circulation si possible : 1^{er} Mai 2001</p>		
<p>Valeur Faciale : 1000F Traits spécifiques importants : tête de femme à gauche au recto et un sculpteur au verso. Date de retrait de circulation si possible : 1^{er} Mai 2001</p>		
<p>Valeur Faciale : 5000F Traits spécifiques importants : portrait d'une femme de cinquantaine de la région à droite au recto et un portrait de paysan en chapeau au verso à gauche Date de retrait de circulation si possible : 1^{er} Mai 2001</p>		
<p>Valeur Faciale : 10 000F Traits spécifiques importants : un portrait féminin ouest africain au recto puis un ouverture un immeuble au verso. Date de retrait de circulation si possible : 1^{er} Mai 2001</p>		

Paragraphe 2 : Figuration patente de l'argent CFA : (1994-2005)

A- les billets de type 1991-1994

Entre 1991-1994, une nouvelle série de billets a été émise par la BCEAO. On retient de cette gamme :









Fiche de présentation archivistique de monnaie

Analyse documentaire	Monnaie	
	<i>Recto</i>	<i>Verso</i>
<p>Valeur Faciale : 500F <u>Traits spécifiques importants</u> : barrage hydroélectrique et un personnage de la sous région ouest africaine au recto puis un cultivateur sur tracteur au verso. <u>Date de retrait de circulation si possible</u> : 1^{er} Janvier 2005</p>		
<p>Valeur Faciale : 1000F <u>Traits spécifiques importants</u> : stockage d'arachide et un personnage féminin au recto puis greniers à céréales sur pilotis, statuettes de jumeaux, deux personnages féminins ayant chacun un panier à céréales au verso. <u>Date de retrait de circulation si possible</u> : 1^{er} Janvier 2005</p>		
<p>Valeur Faciale : 2500F <u>Traits spécifiques importants</u> : portrait postérieur d'une femme tressée en style peulh au recto et un paysan en train de désinfecter son champ au verso <u>Date de retrait de circulation si possible</u> : 1^{er} Janvier 2005</p>		
<p>Valeur Faciale : 5000F <u>Traits spécifiques importants</u> : portrait postérieur d'un vieux guerrier ouest africain au recto et un aperçu de femmes au marché. <u>Date de retrait de circulation si possible</u> : 1^{er} Janvier 2005</p>		
<p>Valeur Faciale : 10 000F <u>Traits spécifiques importants</u> : Siège de bceao avec un portrait postérieur d'un personnage ouest africain au recto puis la silhouette de dos d'une femme au verso. <u>Date de retrait de circulation si possible</u> : 1^{er} Janvier 2005</p>		







B- La monnaie actuelle

Actuellement, un certain nombre de billets de type 2004 est en circulation au détriment de la démonétisation des billets de 1991-1994. Nous les avons collectionné :¹⁰

Fiche de présentation archivistique de monnaie

Analyse documentaire	Monnaie	
	<i>Recto</i>	<i>Verso</i>
<p>Valeur Faciale : 1000F Traits spécifiques importants : enseigne du franc, globe terrestre, croix rouge et enseigne de la pharmacie au recto et un dromadaire au verso. Date de mise en circulation : 9 décembre 2003</p>		
<p>Valeur Faciale : 2000F Traits spécifiques importants : Enseigne du franc, quelques moyens de transport : train avion, bateau au recto et poisson nageant au verso. Date de mise en circulation : 13 octobre 2003</p>		
<p>Valeur Faciale : 5000F Traits spécifiques importants : enseigne du franc et bananeraie au recto et deux biches au verso. Date de mise en circulation : 9 décembre 2003</p>		
<p>Valeur Faciale : 10000F Traits spécifiques importants : Enseigne du franc, arobase et antenne parabolique au recto et 2oiseaux perchés sur un arbre au verso. Date de mise en circulation : 23 juin 2003</p>		

En dehors des billets, la monnaie de la Communauté Financière d'Afrique (CFA) a également évolué sous la forme des jetons et pièces. La plupart des jetons coloniaux sont aujourd'hui rarissimes à trouver. En ce qui concerne le Bénin après une forte utilisation des pièces de 1F et 2F communément appelées franc, les pièces de 5F, 10F, 25F, 50F et 100F, ont pendant longtemps circulé avant l'introduction récente de la pièce de 250F, de 200F et de 500F en 2004. Aujourd'hui, seule la pièce de 2F est vraiment démonétisée. Quelles sont donc les pièces en circulation ?

Analyse documentaire	Monnaie	
<p>Valeur Faciale : 1F <u>Traits spécifiques importants :</u> Pièce d'argent ronde, elle porte l'enseigne du franc entourée de la définition de la BCEAO au recto, de l' UMOA au verso avec sa valeur.</p>	<i>Recto</i>	<i>Verso</i>
		
<p>Valeur Faciale : 5F <u>Traits spécifiques importants :</u> Pièce d'or ronde, elle porte l'enseigne du franc entourée de la définition de la BCEAO et sa valeur au recto et au verso, on peut voir une chaîne et un arbre renversé.</p>		
<p>Valeur Faciale: 10F <u>Traits spécifiques importants :</u> Pièce d'or ronde, elle porte l'enseigne du franc au milieu de sa valeur et la définition de la BCEAO au recto puis au verso, quelques personnes à la pompe et sa date d'émission.</p>		
<p>Valeur Faciale : 25F <u>Traits spécifiques importants :</u> Pièce d'or ronde, elle porte l'enseigne du franc au milieu de sa valeur et la définition de la BCEAO au recto puis au verso, un homme en train de forger et sa date d'émission.</p>		
<p>Valeur Faciale : 50F <u>Traits spécifiques importants :</u> Pièce d'argent ronde, elle porte l'enseigne du franc entourée de la définition de la BCEAO au recto, de l' UMOA au verso avec sa valeur, sa date d'émission et un épi de fleur.</p>		
<p>Valeur Faciale : 100F <u>Traits spécifiques importants :</u> Pièce d'argent ronde, elle porte l'enseigne du franc entourée de la définition de la BCEAO au recto, de l' UMOA au verso avec sa valeur et sa date d'émission.</p>		

<p>Valeur Faciale : 200F Traits spécifiques importants : Pièce ronde de deux métaux : l'argent portant la définition de la BCEAO et l'or au milieu avec l'empreinte du franc au recto puis la définition de l' UMOA, sa valeur et sa date d'émission au verso.</p>		
<p>Valeur Faciale : 250F Traits spécifiques importants : Pièce ronde de deux couleurs, elle projette des épis de riz et sa valeur sur le jaune et la définition de la BCEAO sur la zone blanche au recto puis le franc montrant la zone occidentale de l'Afrique et sa date d'émission au verso.</p>		
<p>Valeur Faciale : 500F Traits spécifiques importants : Pièce ronde de double couleurs, on voit le franc et la définition de la BCEAO au recto puis celle de l' UMOA, sa date d'émission et quelques fruits au verso .A contrario des pièces de 200 et 250F, elle est caractérisée par l'or au bord et l'argent au milieu.</p>		

CHAPITRE II : Portée socio-économique du franc CFA au Bénin.

Nous examinerons dans cette rubrique, les différentes influences que la monnaie ayant cours légal en République du Bénin a entraîné sur la vie aussi bien sociale qu'économique des populations.

Section I : Forces majeures et atouts de la monnaie.

Il est évident que tout ne peut pas être mauvais sur notre instrument monétaire. En effet, notre monnaie détient aussi bien des forces que des faiblesses que chacun apprécie selon son courant philosophique. Ainsi, comment peut-on déterminer la positivité du franc de la communauté financière d'Afrique (CFA) ?

Paragraphe 1 : Des caractéristiques forces de la monnaie.

En dépit des griefs qu'on lui porte, le franc de la communauté financière d'Afrique reste un outil monétaire compétitif. C'est une monnaie dont la convertibilité est garantie par le trésor français dans le cadre du traité de Maastricht. Cette convention rend la convertibilité illimitée et le compte d'opération ouvert à cet effet au Trésor public français donne un droit de tirage sans limite aux banques centrales en cas d'épuisement de leurs réserves en devises. Ceci implique qu'elles doivent déposer 65% de leurs avoirs nets sur le compte d'opération. Cet atout monétaire du franc lui confère une renommée internationale (accessibilité facile au marché mondial par l'entremise du franc français ou l'euro) et une solidité concurrentielle. C'est une devise caractérisée par une stabilité monétaire remarquable devant des économies fragiles. Elle possède une fixité des parités qui est généralement régie par un texte officiel. C'est le cas par exemple, de la décision du conseil de l'union européenne du 23 novembre 1998 relative au change du franc CFA qui a consacré l'arrivage du franc CFA à l'euro depuis le 31 décembre 1998. Notre monnaie étant fortement soutenue, son pouvoir d'achat se définit par rapport à l'euro sur le marché international. Pour toute transaction financière d'aide, d'affaire, ou de commercialisation, dans le monde, l'euro sert de base aux cotations de change du franc CFA. La valeur de notre monnaie est donc subordonnée à celle de l'euro.

Le franc CFA s'illustre comme une monnaie surévaluée.

Paragraphe 2 : De la coopération économique et monétaire ouest africaine.

Déjà en 1929, la convergence des Etats de l'Afrique française vers une organisation monétaire commune se dessinait petit -à- petit. En 1939, la zone franc existait de fait. Cet espace monétaire et économique regroupait donc les colonies françaises qui ont appuyé la puissance de leur monopole pendant la grande guerre. Jusqu'en 1945, la zone franc n'avait pas encore un cadre monétaire solide. C'est pourquoi, le 15 décembre 1945 la France a initié des monnaies spécifiques pour les colonies notamment le franc des colonies françaises d'Afrique (CFA) et le franc des colonies du Pacifique (CFP). L'unité monétaire de la zone est ainsi née. De ce fait, la

zone franc reste un produit français astreint aux desiderata de son maître. Cet état de chose s'explique par le fondement des comptes d'opération du trésor public français (TPF). Le cours de la monnaie CFA est alors subordonné aux aléas économiques de l'Europe. C'est ainsi qu'il faut voir la coopération française et la zone franc dans le domaine monétaire. La France soutient le franc CFA dans le but de sauvegarder ses intérêts. Quant aux Etats de la zone franc, ils ont préconisé l'unicité de la monnaie pour promouvoir le développement régional, réduire les risques de leur marginalisation sur le plan mondial, garantir une gestion monétaire plus autonome et détenir un outil monétaire performant, compétitif et stable. Ces nobles ambitions ont consolidé l'organisation monétaire de la zone franc après les indépendances. C'est ce qui explique l'instauration de l'UMOA par le traité du 12 mai 1962. Désormais, cette entité monétaire se fait une place dans la zone franc en se dotant d'un système de change commun avec les autres organisations de la zone franc, en témoigne le décret français du 09 septembre 1939 instaurant un régime des changes communs pour tous les territoires de l'empire dans le cadre des mesures liées à la déclaration de guerre. La zone franc, en tant que zone monétaire caractérisée par une liberté des changes est formellement créée. Elle définit les politiques monétaires de ses Etats membres, veille à l'application des traités ratifiés, renforce les performances des ressources monétaires pour chaque Etat. Elle coiffe toutes les institutions qui relèvent de l'union.

Le phénomène de la dévaluation du 11 janvier 1994(cf. annexe 1) a contribué à l'abrogation de l'UMOA en créant l'Union Economique Monétaire Ouest Africaine (UEMOA). Socle de solidarité régionale, l'UEMOA se veut un espace économique et monétaire dynamique, une plate forme compétente et fiable pour un redressement économique et une fortification monétaire. Cette coopération monétaire ouest africaine qui vise la mise en commun des économies afin de les rentabiliser à travers une monnaie commune, désire un développement harmonieux des Etats. Créée le 10 décembre 1994, l'UEMOA regroupe ainsi 08 Etats membres de la zone franc à savoir le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo. Elle est le fruit d'un long processus remontant à la période coloniale où la France avait par décret de 1895 rassemblé ses «possessions» ouest africaines en une fédération ayant à sa tête l'exécutif siégeant à Dakar.

C'est cette organisation qui se réclame comme monnaie le franc de la communauté financière d'Afrique (CFA) dont la dévaluation de 1994 a suscité beaucoup d'encre et de salive.

Section 2 : Des dévaluations et leurs conséquences.

Nous analyserons les tenants et les aboutissants du phénomène de la dévaluation dans le processus de l'évolution du franc CFA et ses différentes répercussions sur la vie aussi bien sociale qu'économique en République du Bénin.

Paragraphe 1 : De la problématique des dévaluations.

La monnaie est un instrument d'échange dont le poids reflète son pouvoir d'achat. Sur un marché, la monnaie devient une référence lorsque sa force d'achat est rentable c'est-à-dire pour une petite valeur de cette monnaie, on peut acheter une quantité considérable de bien. Ce qui implique que la renommée d'une monnaie dépend de sa valeur. Plus elle est forte plus on l'utilise. Le dollar s'affiche comme la monnaie la plus utilisée parce qu'elle est plus forte. Pour qu'une monnaie se porte bien, les indicateurs économiques qui la perfectionnent doivent être meilleurs. Autrement dit, la production doit être largement supérieure à la consommation. Lorsqu'on se trouve en présence d'un schéma contraire, consommation supérieure à la production, l'inflation s'en dégage et la monnaie s'affaiblit. Cela peut constituer une première cause de dévaluation. Dévaluer donc une monnaie, c'est réduire, diminuer sa valeur ou son pouvoir d'achat. Depuis 1672, les autorités coloniales avaient recouru à une procédure de dévaluation (surenchère) lorsque l'hémorragie de la monnaie métallique battait son plein dans les colonies. Cette première dévaluation était due au « surhaussement » de valeur des monnaies étrangères circulant outre Mer. De même, la perte de valeur qu'a subie la monnaie française pendant la seconde guerre mondiale a amené les autorités monétaires à instaurer le 26 décembre 1945 le F CFA qu'elles ont dévalué d'un pourcentage inférieur au franc français «1F CFA équivalait à 1,7FF».

Le 17 octobre 1948 pendant que le franc français « mère » du FCFA a été à son tour dévalué, le Franc CFA valait 2FF.

Cependant, 10 ans plus tard en 1958, l'introduction du nouveau franc français a fragilisé le Franc CFA en le dévaluant de nouveau.

1F CFA a été égal à 0,02FF.

Cette parité du F CFA est restée jusqu'au 11 janvier 1994 où la récente dévaluation du F CFA de 50% a ébranlé toute la zone franc notamment les populations de la communauté financière d'Afrique et particulièrement celle de la République du Bénin. La dévaluation du F CFA par rapport aux autres devises ne date pas de 1994. En revanche, celle de 1994 a été essentiellement figée sur le franc français. (Cf. annexe 1, la déclaration des Chefs d'Etat et du gouvernement des pays membres de la zone UMOA et du BEAC)

Elle a été réclamée pour une première fois par le sous secrétaire d'Etat américain aux affaires africaines, M. Hermann COHEN (1991-1992). Mais en 1988, le ministre français des finances M. Pierre BEREGOVOY envisageait déjà dans une déclaration l'éventualité d'une dévaluation du F CFA, « loin d'être une solution de facilité, une dévaluation suppose un effort d'ajustement encore plus grand... » A-t-il laissé entendre. Le fonds monétaire international (**FMI**) et la banque mondiale (**BM**) ont fait de la dévaluation la condition sine qua none pour la poursuite de leurs programmes financiers avec les pays africains. Pour Pierre MESMER, ancien premier ministre français, il soutenait : « la dévaluation est inévitable, elle aura lieu et on dira que je ne me suis pas trompé ». Ainsi Michel CANDESSUS, directeur général du FMI l'a appuyé en ces termes : « moi-même sommes d'accord : la dévaluation sera de 50% ». Le Franc CFA étant un sous multiple du franc français, il n'est pas une monnaie directement propre aux économies des Etats qui l'utilisent. Il est soutenu par la France. De ce fait, dans le processus de commercialisation lorsque l'exportation est inférieure à l'importation au niveau d'un Etat de l'espace l' **UEMOA**, ce sont les autres pays riches qui comblent le déficit de la sur utilisation du franc CFA. A défaut des autres pays riches, c'est la France qui intervient. Quelques années avant la dévaluation, les Etats de l' **UMOA** étaient plongés dans une impasse économique et financière. Cette évidence faisait que seule la France comblait le déficit de l'espace alors qu'elle-même était confrontée au chômage de plus de 4 millions de ses citoyens dans le même temps. Ainsi, le poids économique de la zone franc étant très inférieur au F CFA, les autorités monétaires ont

opté pour un taux de dévaluation de 50% du FCFA pour redresser et relancer l'économie des pays membres. Cet état de chose a beaucoup affecté le Bénin.

Paragraphe 2 : Des séquelles sociologiques de dévaluation

La dévaluation du FCFA signée le 11 janvier 1994 a entraîné beaucoup de répercussions sur la vie des populations depuis le 12 janvier 1994. La venue de cette nouvelle de dévaluation a engendré des bouleversements pathétiques dans notre pays le Bénin. D'abord, toute la population béninoise fut éprise d'une psychose qui a été à la base de la flambée envahissante des prix. Les commerçants en voulant sauvegarder leurs capitaux ont provoqué le phénomène d'inflation. Les personnes éprouvaient beaucoup de difficultés pour assurer leur subsistance à cause de la brusque augmentation des prix. Comme cas illustratif, le pain de 30F CFA est sans transition passé à 75F CFA. Cette cherté des produits a été généralisée et a rendu la vie très dure. Désormais il faut beaucoup d'argent pour s'acheter une même quantité de biens qu'auparavant. Cette rude situation économique et monétaire n'a épargné personne. Aussi bien le paysan que le bureaucrate subissaient les affres d'un choc inattendu. Cette dévaluation a généré une crise sociale de portée époustouflante. Elle a été même à l'origine de certaines ripostes et agitations populaires qui ont amené les dirigeants à réagir ; en témoigne cette affirmation de Nicéphore D. SOGLO président de la République du Bénin d'alors : «Notre pays est sous le choc de la dévaluation. La douleur du peuple béninois est immense, je la comprends et la partage».¹¹

Cependant, les discours n'ont pas pu répondre aux attentes des populations. La société civile et les syndicats organisaient fréquemment des sit-in pour contraindre le gouvernement à prendre ses responsabilités devant la dévaluation brutale et douloureuse qui frappait les différentes couches sociales. Ainsi, le gouvernement a pris des mesures d'accompagnement en réduisant les droits de douane sur certains produits, en accordant des subventions aux sociétés publiques et semi publiques comme la Société Béninoise d'Electricité et d'Eau (SBEE), la Société Nationale de la Commercialisation des Produits Pétroliers (SONACOP) et les groupements d'achat des médicaments. Il a également augmenté un peu les salaires des fonctionnaires suite à des grèves et a exhorté la population à la consommation locale. En plus de tout cela, le gouvernement a

11-Cellule macro-économique de la Présidence de la République, Argumentaire sur la dévaluation du franc CFA. Cotonou, 1994.p.1

fixé et annoncé les prix de certains produits très utiles. Malgré ces mesures atténuantes, le marché béninois a fait manifeste d'une volonté de conserver les prix élevés dans la sous région. Plus que jamais cette dévaluation a laissé de lourdes conséquences qui perdurent jusqu'à nos jours selon les personnes ressources (cf. annexe 1, liste des personnes ressources)





Troisième partie : Jetons, démonétisation et perspectives

Dans cette partie, nous présenterons les jetons coloniaux, la démonétisation telle qu'elle est procédée dans la zone **UEMOA**, et l'appréhension que les populations en dégagent. Nous relèverons également des problèmes afin d'envisager des perspectives

Chapitre I : Des jetons coloniaux











Bien avant le rattachement du Bénin ex. Dahomey à l'Afrique Occidentale Française (AOF) le 18 octobre 1904, des jetons circulaient déjà dans la colonie. A un moment donné, la France a constaté que les jetons anglais du géant Nigeria prenaient le pas sur la monnaie locale dans les échanges au Dahomey. Elle a alors intensifié l'utilisation des jetons français dans ses colonies. Et plus tard, elle a formalisé l'émission des jetons dans ses «possessions coloniales».

Section 1 : Jetons métropolitains

Certaines pièces ont été simultanément utilisées en France et outre-mer. Il s'agit des pièces de la monnaie française qui ont servi en Afrique avant les structurations coloniales. Voici ce que nous avons pu concocter.

Paragraphe 1 : Jetons profrançais

Commentaire	Monnaie	
	<i>Recto</i>	<i>Verso</i>
Valeur Faciale : 50 centimes Traits spécifiques importants : Pièce ronde en or, valeur au recto et une effigie au verso.		
Valeur Faciale : 50 centimes Traits spécifiques importants : Pièce ronde en or, deuxième espèce de 50 centimes, valeur au recto et au verso quelques personnes.		
Valeur Faciale : 1F Traits spécifiques importants : Pièce ronde en or, valeur au recto et même présentation de verso que la pièce précédente		

<p>Valeur Faciale :1F <u>Traits spécifiques importants</u> : Pièce ronde en or, effigie au recto et valeur fixé dans un creux au verso.</p>		
<p>Valeur Faciale :2F <u>Traits spécifiques importants</u> : Pièce ronde en or , valeur au recto et effigie au verso.</p>		
<p>Valeur Faciale : 5 centimes <u>Traits spécifiques importants</u> : Pièce rondelle ayan un trou au milieu .Valeur au recto et RF au verso</p>		
<p>Valeur Faciale : 10 centimes <u>Traits spécifiques importants</u> : Pièce rondelle ayan un trou au milieu .Valeur au recto et RF au verso</p>		
<p>Valeur Faciale : 5F <u>Traits spécifiques importants</u> :une effigie au recto et la valeur faciale est fixée au milieu du verso.</p>		

La création de l’Afrique Occidentale française a instauré un régime de coopération entre la métropole et les territoires d’outre-mer. Cela a entraîné un tant soit peut l’usage commun de jetons en aluminium entre la France et l’ AOF.

Paragraphe2 : Des jetons en aluminium

<p><u>Valeur Faciale</u> : 1F <u>Traits spécifiques importants</u> : Pièce ronde en aluminium, effigie au recto et valeur au verso.</p>		
<p><u>Valeur Faciale</u> : 2F <u>Traits spécifiques importants</u> : Pièce ronde en aluminium, , effigie au recto et valeur au verso.</p>		
<p><u>Valeur Faciale</u> : 1F <u>Traits spécifiques importants</u> : Pièce ronde en aluminium, effigie au recto et valeur au verso.</p>		
<p><u>Valeur Faciale</u> :2F <u>Traits spécifiques importants</u> : Pièce ronde en aluminium, effigie au recto et valeur au verso.</p>		

On ne saurait réellement présenter les jetons coloniaux ayant animé les marchés béninois sans compter les pièces qui ont été uniquement utilisées en **AOF** avant les jetons émanant de l'institut de l' **AOF** et du **TOGO** qui a précédé la **BCEAO**.

Section 2 : Des jetons propres à l'Afrique Occidentale Française

Le Bénin à l'instar des autres pays de l'AOF, a employé les jetons de la **BAO**. Ces signes monétaires portaient au recto la République française pour marquer que c'est la France qui assure la couverture de l'émission des monnaies coloniales selon les dispositions de la loi du 1^{er} octobre 1936.

Paragraphe1 : Des Jetons de la BAO

<p><u>Valeur Faciale</u> :5F <u>Traits spécifiques importants</u> : Pièce ronde en or, effigie au recto et valeur au verso.</p>		
<p><u>Valeur Faciale</u> : 10F <u>Traits spécifiques importants</u> : Pièce ronde en or, effigie au recto et valeur au verso.</p>		
<p><u>Valeur Faciale</u> :25F <u>Traits spécifiques importants</u> : Pièce ronde en or effigie, au recto et valeur au verso.</p>		
<p><u>Valeur Faciale</u> :25F <u>Traits spécifiques importants</u> : Pièce ronde et effigie au recto et valeur au verso.</p>		

Les pièces de l'institut d'émission de l' AOF et du Togo constituent l'ancêtre direct des jetons actuellement en circulation. De nos recherches, on peut avoir de cette institution deux pièces.

Paragraphe2 : Des pièces monétaires de l'institut d'émission l' AOF et du Togo

<p><u>Valeur Faciale</u> : 25F <u>Traits spécifiques importants</u> : Pièce ronde en or, elle porte l'enseigne du franc entourée de la définition de l'Institut d'émission de l' AOF et du TOGO au recto, de l'AOF au verso avec sa valeur, et un épi de fleur.</p>		
<p><u>Valeur Faciale</u> : 10F <u>Traits spécifiques importants</u> : Pièce ronde en or, elle porte l'enseigne du franc entourée de la définition de l'Institut d'émission de l' AOF et du TOGO au recto, de l'AOF au verso avec sa valeur, et un épi de fleur.</p>		

CHAPITRE II : Démonétisation et perspectives

Section 1 : Opération de démonétisation et portée

Il s'agira d'étudier le processus de démonétisation à travers son but et son exercice, et de ressortir les problèmes qui minent le développement économique de notre région en l'occurrence le Bénin.

Paragraphe 1 : Du processus de démonétisation

A -Fondement et intérêt

La démonétisation est l'opération d'échange des anciens signes monétaires contre de nouveaux signes mis en circulation. Elle aboutit souvent à la privation du cours légal et pouvoir libératoire d'anciens instruments monétaires appelés billets et pièces démonétisés. Elle se fait généralement suite à une décision du conseil des ministres de l'UEMOA. Et c'est la BCEAO qui est chargée de mettre en vigueur cette décision en organisant l'opération de démonétisation. Pour ce faire, elle informe ces agences et les populations par des notes et des communiqués diffusés sur les médias (radio, télévision, presse écrite). Ainsi, sur un délai fixé à l'avance, elle lance et procède à la reprise des instruments monétaires en phase de démonétisation. La BCEAO sur autorisation du conseil des ministres de l'UEMOA réalise la démonétisation pour favoriser la fluctuation des nouveaux signes monétaires émis. Elle échange les billets et pièces démonétisés à leur valeur faciale pour ne pas pénaliser les populations et pour leur faire éviter la confusion entre anciens et nouveaux billets et pièces.

L'opération de démonétisation a comme finalité pour la banque centrale la maîtrise de la masse monétaire ou le contrôle des signes monétaires en circulation. La BCEAO reste la seule institution d'émission monétaire en zone UEMOA et détient seul le monopole de mener une opération de démonétisation.

Quelles ont été les démonétisations déjà organisées ?

B- Des opérations de démonétisation

Les sources archivistiques nous apprennent que la **BCEAO** a connu déjà plusieurs démonétisations.

L'ancienneté de l'opération relève de la succession des premières institutions d'émission.

Du 1^{er} Mars 2001 au 28 Février 2002 la **BCEAO** a repris de la circulation les anciens billets de la **BAO**, de l'institut d'émission de l'**AOF** et du Togo et de ses premiers billets type 1961–1981 ainsi que la pièce de 2 F. Pendant cette période, ces anciens signes monétaires ont été échangés à leur valeur faciale aux guichets des agences de la **BCEAO**, des banques et des établissements financiers installés dans les huit (08) Etats membres de l'**UEMOA**.

Ce délai a été prolongé au 30 avril 2002 à cause du fait que malgré la grande sensibilisation certains particuliers détenaient encore par devers eux des billets de l'espèce.

Pour donner une dernière chance aux ultimes possesseurs de ces signes monétaires de pouvoir les échanger, la **BCEAO** a repris à titre exceptionnel du 17 Février au 17 Mai 2004 l'opération d'échange des billets et pièces concernés. Les signes monétaires de cette espèce ont donc définitivement perdu leur valeur d'échange depuis ce temps. Les coupures de type 1992 à savoir 10 000 F, 5 000 F, 2 500 F, 1 000 F, 500 F ont été également retirées de la circulation le 1^{er} Janvier 2005. Mais en prélude à cette date, où ces billets ont perdu cours légal et pouvoir libératoire une vaste campagne d'information a annoncé leur échange à valeur faciale contre les nouveaux billets de la banque centrale aux guichets de toutes les institutions financières des Etats membres de l'**UEMOA** (Bénin, Burkina Faso, Niger, Guinée Bissau Cote d'Ivoire, Mali, Sénégal, Togo)

C'est la dernière opération de démonétisation que le groupe auquel appartient le Bénin a connu.

Comment la société civile apprécie t-elle la démonétisation ?

Paragraphe 2 : Approche sociale de démonétisation

Nous analyserons l'idée que la population se fait de l'opération de démonétisation en ressortant les vagues et remous qui surgissent de l'opération.

A- Démonétisation et impact social

La démonétisation est un procédé pathétique. En effet, la plus grande partie de nos populations africaines demeure analphabète. Ainsi, lorsque la banque centrale lance sa campagne de sensibilisation et d'exhortation à l'échange des billets en phase de démonétisation, la population commence automatiquement à refuser ou à rejeter l'utilisation des billets concernés sur les marchés sans garder de vue qu'ils peuvent circuler encore dans un délai. C'est une situation qui a créé des frustrations et des bagarres au sein de nos populations selon les personnes ressources (cf. annexe1).

Dans les zones souvent reculées, les banques privées et commerciales fixent selon leur gré, leur délai de reprise des signes concernés. Ce délai est toujours inférieur au temps de la banque centrale. Alors, des personnes sont quelques fois renvoyées au niveau des guichets de ces banques avec des sommes importantes en poche. Cela engendre l'amertume, le mécontentement de la part des populations. Cet état de chose, est dû au fait d'une part que ces établissements financiers envisagent de vite faire le transfert de leurs billets et de rester dans le délai de la **BCEAO**.

D'autre part, tous les citoyens n'ont pas accès à la radio, à la télévision et à la presse écrite.

La démonétisation a donc souvent été pour les populations une occasion de panique, de méfiance, de dispute et même de bagarre.

Qu'inspirent alors les dernières réformes monétaires ?

B- Des récentes réformes monétaires

En Octobre 2003, la banque centrale a émis une nouvelle coupure de deux mille francs (2000 F). Un peu plus tard en 2004, la démonétisation des billets de type 1992 a consacré le retrait de la circulation du billet de 500 F en remplacement d'une nouvelle pièce de même valeur. De même, une pièce de 200 F a été introduite sur les marchés. Cette dernière pièce a créé des confusions dans son utilisation avec celle de 250 F plus ancienne qu'elle.

Le changement du 500 F d'un billet à une pièce a suscité un ébahissement des utilisateurs. Mais très tôt, elle a été entérinée. Certains estiment que les pièces sont lourdes à exploiter alors que d'autres conçoivent que les billets se dégradent vite et s'altèrent rapidement surtout par le mauvais usage des femmes du marché qui les attachent au bout de leurs pagnes en les pliant et en les déformant.

Les différents changements de monnaie intervenus ces dernières années découlent de la volonté de la banque centrale de crédibiliser ses signes monétaires d'empêcher davantage les pilleurs de l'économie de falsifier et de contrefaire les billets. C'est pourquoi, elle a modernisé et renforcé la sécurité de ses billets. Elle veut également lutter par ce moyen contre l'inflation et dynamiser la fluidité de sa monnaie. C'est ce qui justifie la variété des derniers signes émis. La tendance actuelle qui évolue du billet vers la pièce est fondée sur le fait que les pièces pèsent, mais durent et sont presque infalsifiables.

Le 25 Mars 2002 près de 100 millions de faux billets toutes coupures confondues ont été introduites à l'agence **BCEAO** de Cotonou. Et, Cela a provoqué une grande psychose sur les marchés béninois parce que la fraude avait si évolué que le matériel de détection habituel était devenu inefficace. Le billet le plus frayant était celui de 10. 000 F que les commerçants avaient refusé pendant longtemps Cette situation dangereuse pour l'économie béninoise a conduit la banque centrale à relancer la nouvelle gamme de billets tout en perfectionnant la conception et la sécurisation des billets par un système de technique moderne plus sophistiqué.

Comme méthode de protection de sa monnaie, la **BCEAO** a toujours menacé les détracteurs de sa monnaie en laissant sur chaque billet un message d'avertissement. C'est donc dans le cadre de son programme de sécurisation de la monnaie fiduciaire que la banque centrale a procédé au renouvellement des coupures. Pour essayer de résoudre le problème de détérioration des billets la banque centrale a même envisagé de faire la distribution gratuite des porte monnaies.

Quels sont les problèmes auxquels notre économie se trouve confrontée et quelles perspectives peut on suggérer pour un lendemain meilleur à notre monnaie ?

Section 2 : Problèmes et suggestions

La plupart des Etats africains autrefois colonies françaises rencontrent encore d'énormes difficultés pour faire décoller leur développement économique. Cette situation fâcheuse résulte d'une part de la «mauvaise politique» que la France a menée dans le transfert de la souveraineté à ses colonies et d' autre part de la position mitigée que l'Afrique elle-même affiche face à la gestion de sa destinée. Quelles sont donc les causes de l'affaiblissement de nos économies.

Paragraphe 1 : Entraves politico - économique et monétaire

Il s'agit de relever les lourdeurs diplomatiques franco-africaines, les dérives politico-économiques et les épines qui étouffent le développement économique de notre pays.

A- Obstacles politico- économiques

De la Banque du Sénégal jusqu'à la Banque de l' Afrique Occidentale au temps de la première guerre mondiale, le franc des colonies était autonome de la monnaie française. Certes, il y avait des relations d'échange entre ces deux monnaies mais l'une n'était pas supérieure à l'autre. Le franc des colonies permettait de mesurer le poids des matières premières que les territoires d'outre- mer fournissaient à la métropole. C'est à

la Conférence de gène qu'il a été retenu que «la couverture de l'émission peut-être assurée non plus seulement par l'or mais aussi par des devises convertibles en or ».C'est ce qui a permis à la France d'entretenir avec la BAO des relations monétaires par la convention relative au trésor français. Désormais les comptes d'opération ouvrent grandement la porte à la France de s'ingérer dans les affaires économiques africaines et d'en jouir selon son gré. L'indépendance monétaire n'est donc qu'un vain mot pour les pays francophones d'Afrique. La valeur de la monnaie d'un Etat est normalement égale à la force productive et au travail fourni par ce pays. Cependant, la confiscation des pouvoirs politique, économique, monétaire et financier par la France empêche nos Etats de bénéficier d'une monnaie qui reflète réellement leur force productive car les matières premières que nous produisons nous sont achetées à des prix dérisoires par la France qui a le monopole de notre monnaie. Cette détérioration constante de termes de l'échange ne favorise guère l'éclosion économique du Bénin. Ainsi, la balance commerciale est toujours déficitaire ; nous importons beaucoup et nous exportons peu. De même, les populations ont un grand penchant pour les produits manufacturés venant de l'extérieur. Cela devrait profiter à l'Etat à travers les taxes et impôts. Mais le détournement du denier public, la corruption généralisée et l'impunité grandissante plongent le pays dans un cauchemar économique. Le secteur agricole qui soutient un peu l'économie ne se porte pas bien. Les cultivateurs sont encore à l'étape des instruments archaïques comme la houe, la daba etc.... Ceci réduit considérablement la quantité de la production agricole. De ce fait, cette production demeure celle de la consommation. Le pays n'a pas de véritables routes bien tracées pour la circulation des biens et des personnes. Ainsi, les débouchés commerciaux se font aussi rares. La privatisation à outrance des sociétés et entreprises publiques sous l'influence de la Banque Mondiale, du FMI, et le taux de chômage élevé donnent au pays une agonie économique. La paupérisation persistante et la carence en capitaux empêchent les opérateurs économiques de réaliser des projets de grande ampleur économique. Le pays s'enfoncé davantage dans le cercle vicieux de l'endettement sans aucune garantie d'un meilleur avenir économique. Le commerce béninois est également déprécié par la farouche concurrence du grand Nigeria, du Ghana et du Togo.

Cet état de chose n'attribue pas un meilleur poids monétaire au pays.

B - Problèmes monétaires

La monnaie dont dispose le Bénin aujourd'hui est un vestige colonial.

Le pays souffre d'un manque d'économie monétaire. Il est vrai que notre économie n'est pas assez forte pour dégager une puissance monétaire compétitive. Mais sa situation monétaire actuelle n'est pas trop favorable. Il y a donc une absence d'intégration régionale monétaire autonome. La monnaie est confrontée à des difficultés comme la falsification, la contrefaçon, l'inflation, la dépréciation, et la récession économique. Jusqu'à présent les autorités monétaires éprouvent des difficultés pour maîtriser la masse monétaire en circulation.

L'inflation se produit lorsqu'un pays imprime des billets de banque qui valent plus que la production de sa population. La monnaie en circulation dépasse alors la valeur des biens disponibles. C'est un peu le contraire qui donne la dévaluation parce qu'on dévalue la monnaie lorsqu'elle se fait raréfier pour l'ajuster à son poids économique. Mais toutes les dévaluations ne prennent pas en compte cette condition primordiale.

La dépréciation monétaire c'est le fait que la balance commerciale d'un pays soit déficitaire. La monnaie est aussi frappée par l'instabilité politique qui caractérise les pays de la zone franc. Le pouvoir d'achat de notre monnaie est faible sur le marché mondial.

On parle de la récession économique quand les activités économiques connaissent un ralentissement qui affecte directement le poids monétaire.

Face à ces difficultés politico-économique et monétaire, quelles perspectives peut-on envisager pour notre pays ?

Paragraphe 2 : Perspectives et recommandations

Après ce travail de collection des facettes de la monnaie de l'UEMOA et surtout de la République du Bénin, il est impérieux de formuler des suggestions pour le bon maintien des archives monétaires, précieuses sources d'édification.

A – Suggestions d'ordre général

L'argent que nous utilisons dans les transactions financières, occupe une place prépondérante dans tout ce que nous faisons pour construire notre nation présente et future. Il est donc capital que nous fortifions notre monnaie. Et pour le faire, nous devons promouvoir notre économie en prenant certaines mesures hardies qui interpellent aussi bien le pouvoir public que les simples citoyens du pays. Pour atteindre cet objectif, il faudra :

- * Assainir la gestion des ressources financières de l'Etat, en serrant l'étau dans la lutte contre la corruption, le détournement du denier public... ;
- * Instaurer un régime intransigeant de punition de tout délit économique et financier ;
- * Lutter contre la détérioration accentuée des termes de l'échange en révisant les conditions des conventions relatives aux échanges commerciaux entre l'Europe et le Bénin ;
- * Initier et encourager des projets de gestion agricole par la dotation de matériels agricoles adéquats (tracteurs ; batteuses...etc.) et de capitaux aux coopératives agricoles;
- * Œuvrer pour l'ouverture des débouchés commerciaux en réalisant la tracée des voies et l'implantation des marchés dans le pays ;
- * Dynamiser la coopération régionale et sous régionale dans le domaine économique et financier en rendant les produits béninois compétitifs sur les marchés régionaux et internationaux ;
- * Revoir la formation donnée à l'école en l'orientant vers la prise en charge professionnelle ;
- * Rechercher les voies et moyens par lesquels le chômage peut - être endigué ;

* Faciliter les conditions d'implantation des entreprises privées par la réduction des taxes et impôts ;

* Eviter la privatisation des entreprises et sociétés publiques .Quant aux citoyens, ils doivent beaucoup travailler. Travailler, et porter des ambitions nobles pour leur pays.

Ils ont l'obligation de respecter la chose publique, et de la protéger. Donc les populations devront être conscientisées par les actions publiques. Il faudra que les citoyens placés à des postes de responsabilité mènent une gestion judicieuse et rationnelle des ressources de l'Etat. L'esprit de patriotisme et de civisme devront être cultivés par chacun pour la cause du développement local et national.

Nous ne pourrions finir sans faire des recommandations pour la gestion des documents d'archives monétaires relatifs au pays.

B – Recommandations techniques

Le regroupement des anciens signes monétaires que nous avons opéré, n'a pas été une chose facile. Quoiqu' on dise, cela fait partie intégrante de notre histoire et relève de nos archives. Il est évident que l'Etat a confié à la BCEAO la gestion de sa monnaie. Ce transfert de compétence ne doit pas porter entorse à la construction de notre histoire. La monnaie est un objet qui anime notre vie de tous les jours. Ce qui implique qu'elle nous est chère. Il est bien normal que la BCEAO ait son musée. Mais un fonds devra être constitué à la Direction des Archives Nationales (DAN) dans le domaine monétaire pour que cette branche ne soit pas complètement amputée du patrimoine culturel de notre pays. A défaut d'avoir un musée monétaire national, c'est les Archives Nationales qui sont compétentes de fournir des informations relatives au passé de notre monnaie. Il serait très profitable pour la nation si la DAN peut adopter une politique de collection des anciens et nouveaux signes monétaires utilisés dans le pays. Déjà, la Bibliothèque Nationale (BN) tente la chose par son service des cartes, monnaies, et estampes qui malheureusement n'a pas encore une collection consistante. Toutefois, l'acte est salubre et il apparaît comme un défi que la DAN doit relever. Aujourd'hui, le Bénin appartient à l' UEMOA et c'est la BCEAO qui détient le monopole exclusif de l'émission monétaire et du musée de notre monnaie situé jusqu'à Dakar au Sénégal .Mais cela n'empêche guère que notre Etat développe à son niveau

une politique de conservation de sa monnaie. Car l'histoire risque de nous échapper si nous ne prenons pas en tant que gardiens du patrimoine culturel national les précautions qui s'imposent de fait maintenant. Nous proposons alors à la DAN de procéder à :

- * L'identification de tous les éléments et pièces d'archives monétaires figurant dans le fonds national ;
- * La constitution d'un fonds spécifiquement monétaire aux Archives Nationales ;
- * L'alimentation du fonds par la collection périodique de toutes les pièces et billets en circulation ;
- * L'opération du scannage et à la légende des instruments monétaires collectionnés ;
- * La publication au besoin un répertoire périodique de la monnaie selon le rythme de la démonétisation ;
- * La sensibilisation et à la collecte des anciens signes qu'on peut encore trouver chez les populations en les intéressant ;
- * La définition d'une politique nationale claire en matière de la conservation de la monnaie.

En clair, il faudra donc sauvegarder la monnaie qui nous sert d'outil d'échange sous ses diverses matérialisations car comme le souligne James Flamel K. KOSSIVI, «la monnaie est une science fondamentale de grande valeur constructive ». Et nous ajoutons qu'elle est la source incontournable de tout développement. Donc l'avenir de notre nation dépendra de ce que nous aurions fait de nos archives tant dans les autres domaines que sur le plan monétaire.

CONCLUSION

La monnaie est un pilier économique de grande envergure. C'est un facteur essentiel dans tout processus de développement car elle apparaît comme le véritable moteur de tout projet. Elle se veut instrument de transaction, un moyen de paiement et une unité de réserve en devise. Elle permet de jauger le poids financier des biens, et en tant que telle, reste un outil primordial d'échange. Pour la qualifier, Georg Simmel estime que «l'argent est une institution publique». C'est alors que Mamadou Koulibaly va renchérir en soutenant que la monnaie est un : «moyen d'échange internationalement reconnu». La monnaie est donc un instrument ayant un pouvoir limitatif dans le temps et dans l'espace. En ce qui concerne le franc de la communauté financière de l'Afrique CFA, créé le 26 décembre 1945, il a connu beaucoup de billets et de jetons déjà démonétisés. Mais avant la naissance de ce franc, l'AOF et en particulier le Bénin a vu passer beaucoup de systèmes et de méthodes d'échange à savoir le troc, l'usage des bons de caisse, de l'ivoire, des épices, de plumes d'autruche, de bande d'étoffe, du bois d'ébène, du cuivre, de la manille, du guinze et de la som'pe dans le commerce. Bien avant l'instauration de ce franc, certaines institutions bancaires comme la banque du Sénégal, la Banque de l'Afrique Occidentale, avaient le pouvoir exclusif d'émettre la monnaie rattachée au franc des colonies françaises qui sera plus tard le franc CFA. La présente étude a remonté à l'origine des échanges au Bénin afin de creuser et de dénicher tous les signes monétaires ayant servi légalement sur nos marches. Elle apporte également à la lumière des archives des éléments de réponses aux questions qu'on peut se poser sur notre monnaie. Le travail tente d'aider à l'appréhension des phénomènes monétaires tels que la évaluation, et la démonétisation qui sont fréquents dans notre espace monétaire. Il présente le vrai visage de notre monnaie et ses étapes évolutives. Le but de ce travail est de permettre aux futures générations de connaître la genèse de la monnaie au Bénin et les différentes phases de son évolution. Il a essayé de répertorier un tant soit peu les divers signes monétaires qui ont circulé dans le commerce béninois depuis le troc jusqu'à nos jours. Le franc CFA demeure une monnaie que nous avons héritée de la France et par surcroît de la colonisation. La réalisation de ce document nous a permis de maîtriser les contours de notre monnaie en vue de faire quelques suggestions pour une amélioration des performances économiques de notre pays. Il nous revient de beaucoup travailler, de gérer sagement les ressources de l'Etat et d'adopter

une politique de développement. La gestion du patrimoine documentaire dans le domaine monétaire doit être améliorée et intéressée. Il serait très profitable pour la nation toute entière si les archives nationales peuvent commencer à collectionner ou à publier des répertoires de gammes récentes de billets et pièces selon une périodicité permettant une bonne collection des signes monétaires. Ainsi, notre travail aurait une suite et surtout le patrimoine national serait enrichi. Nous n'avons pas la prétention d'avoir fait quelque chose de parfait ou d'exhaustif. Nous avons peut-être enclenché un processus qui devra être poursuivi pour le renforcement et la protection de notre patrimoine national. Car il est déplorable de constater que les anciennes monnaies ne font pas partie de notre patrimoine. Nous avons essayé de reconstituer cette mémoire en disparition dans notre pays et espérant que notre étude contribuera à la création d'un fonds d'archives monétaires et éventuellement à un musée monétaire national à travers les éléments d'archives que renferme ce document. Ce travail vise à sauvegarder les anciennes monnaies qu'il a pu répertorier afin que les générations futures s'en édifient. Il est vrai que le fruit de nos recherches est centralisé sur le Bénin mais il n'en demeure pas moins important pour les États de la zone franc ayant en commun la même unité monétaire que notre pays. C'est pourquoi, nous lançons un vibrant appel aux autorités de la BCEAO et particulièrement à son musée afin qu'il fasse de ce travail sa chose et la perfectionne pour l'intérêt de tout l'espace UEMOA. Puisse ce mémoire répondre aux attentes de chercheurs.

BIBLIOGRAPHIE

A-OUVRAGES DE REFERENCE

- 1- BCEAO. Histoire de l'Union Monétaire Ouest Africaine. Paris: Georges Israël Editeur, 2000.Tome I,II
- 2- Dictionnaire Hachette Encyclopédique : Edition 2001. Paris : Hachette, 2000
- 3- Dictionnaire universel de langue française. Paris : Hachette, 1995
- 4- Ecole Nationale des Chartes. Dictionnaire des archives : De l'archivage au système d'information .Paris : AFNOR, 1991

B-MONOGRAPHIES

- 1- ALMEIDA, Claude (d'). Le devenir du franc CFA. Cotonou :2^e éd., Perspective africaine, 1990. 326 p.
- 2- DEVOLUY, Michel. Monnaie et problèmes financiers. Paris : Hachette, 1994. 156p.
- 3- KOSSIVI, James Flamel K.L'unité monétaire africaine. Lomé : HAHO, 2002. 342p.
- 4- N'GUESSAN, TCHETCHE. Gouvernance et politique monétaire : A qui profitent les banques centrales de la zone franc ? Paris : éd. Harmattan, 1996. 281p.
- 5- PATAT, Jean-Pierre. Monnaie, institution financière et politique monétaire. Paris : 5^{ème} éd. Economica, 1993. 492p.
- 6- SANDRETTO, René (sous dir.) Zone franc : Du franc CFA à la monnaie unique européenne. Paris : Edition de l'Epargne, 1994. 301p.
- 7- VESPERINI, Jean-Pierre. Le franc dans le système monétaire international. Paris : KARTHALA, 1989

C- MEMOIRES

- 1- TOFFODJI, G., TOHOUN, S. Problématique d'indépendance monétaire des pays membres de l'UEMOA, Abomey-Calavi : FASEG, 2001
- 2- AKOGNI, Paul : Le parcours politique du Président Mathieu KEREKOU de 1972-1989 à travers les archives. Abomey-Calavi; ENAM, 2002

D- LITTERATURE GRISE

- 1-Cellule macro-économique de la présidence de la République, Argumentaire sur la dévaluation du franc CFA. Cotonou, 1994

E- SITES WEB

- 1- <http://www.bceao.int/frames/signes> (consulté le 30 novembre 2005)
- 2- <http://www.bceao.int/fr./muse/ieaft/500.htm>
- 3- <http://www.bceao.int/fr./muse/bc91.10000.htm>
- 4- <http://www.cgb/boutique> des billets/Afrique occidentale française
- 5- http://fr.wikipedia.org/wiki/Zone_franc
- 6- file: //C:/Documents%20and %20settings/hgfj/bureau/explorer/muse 5 _htm.htm

Annexes

TABLE DES MATIERES

DEDICACES.....	i
REMERCIEMENTS.....	ii
SIGLES ET ACRONYMES.....	iii
ABSTRACT.....	iv
SOMMAIRE.....	v
APERÇU CARTOGRAPHIQUE.....	vi
INTRODUCTION GENERALE.....	1
PREMIERE PARTIE : Etude conceptuelle et sources historiques.....	3
Chapitre I : définition des concepts.....	4
SECTION 1 : archives.....	4
Paragraphe 1 : notion d'archives.....	4
Paragraphe 2 : importance du sujet.....	5
A-Du point de vue du musée monétaire.....	5
B-Pour les générations futures.....	6
SECTION 2 : Du franc CFA Ouest Africain.....	6
Paragraphe 1 : le Franc CFA.....	6
Paragraphe 2 : Le franc CFA Ouest Africain.....	7
Chapitre II : historique du franc de la communauté financière d'Afrique.....	8
SECTION 1 : Origines et naissance.....	8
Paragraphe 1 : Prémices monétaires en Afrique Occidentale Française (AOF).....	8
Paragraphe 2 : Formation du bloc « zone franc » et l'éclosion du franc CFA.....	10
SECTION 2 : objectifs et évolution	12
Paragraphe 1 : Contexte et défis de la monnaie	12
Paragraphe 2 : Evolution du franc CFA	13
DEUXIEME PARTIE : Du caractère monétaire aux impacts socio-économiques du franc CFA Ouest Africain.....	16
Chapitre I : Typologie des signes monétaires du franc de la communauté financière d'Afrique (CFA) : Origines de nos jours.....	17
SECTION 1 : Genèse et traits des premiers signes monétaires.....	17
Paragraphe 1 : de l'ère instrumentale aux billets de la Banque du Sénégal origines à 1853)..	17
A- Des prémices monétaires.....	17
B- De la Banque du Sénégal.....	19

PARAGRAPHE 2 : DE LA BANQUE DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE A L'INSTITUT D'EMISSION DE L'AOF	
ET DU TOGO (1901 A 1960).....	20
A- De la Banque de l'Afrique Occidentale.....	20
B- De l'institut d'émission de l'AOF et du TOGO.....	24
SECTION 2 : des empreintes monétaires de la BCEAO (1961-2005).....	25
Paragraphe 1 : des aspects physiques de la monnaie du Franc de la communauté financière d'Afrique.....	25
A- Les premiers billets de la BCEAO.....	25
B- Les coupures de 1979-1981.....	26
Paragraphe 2 : Figuration patente de l'argent CFA : (1994-2005).....	27
A- les billets de type 1991-1994.....	27
B- La monnaie actuelle.....	29
Chapitre II : portée socio-économique du franc CFA au Bénin.....	31
SECTION I : Forces majeures et atouts de la monnaie.....	31
Paragraphe 1 : Des caractéristiques forces de la monnaie.....	32
Paragraphe 2 : De la coopération économique et monétaire ouest	32
SECTION 2 : Des dévaluations et leurs conséquences	34
Paragraphe 1 : De la problématique des dévaluations	34
Paragraphe 2 : Des séquelles sociologiques de dévaluation	36
Troisième partie : Jetons, démonétisation et perspectives	38
Chapitre I : Des jetons coloniaux	39
SECTION 1 : Jetons métropolitains	39
Paragraphe 1 : Jetons pro français	39
Paragraphe 2 : Des jetons en aluminium.....	41
SECTION 2 : Des jetons propres à l'Afrique Occidentale française.....	41
Paragraphe 1 : Des jetons de la BAO	42
Paragraphe 2 : Des pièces monétaires de l'institut d'émission de l'AOF et du Togo	42
Chapitre II : Démonétisation et perspectives.....	43
SECTION 1 : Opération de démonétisation et portée.....	43
Paragraphe 1 : Du processus de démonétisation	43
A- Fondement et intérêt.....	43
B- Des opérations de démonétisation.....	44
paragraphe 2 : Approche sociale de démonétisation	45
A- Démonétisation et impact Social.....	45

B- Des récentes réformes monétaires	46
SECTION 2 : Problèmes et suggestions.....	47
Paragraphe 1 : Entraves politico-économique et monétaire	47
A- Obstacles politico-économiques	47
B- Problèmes monétaires	49
Paragraphe 2 : Perspectives et recommandations	50
A- Suggestions d'ordre général.....	50
B- Recommandations techniques.....	51
CONCLUSION GENERALE.....	53
BIBLIOGRAPHIE.....	55
ANNEXES	
TABLE DES MATIERES	